

**Admissible au REER**  
**Investissez 25 387\***  
**Deviendra 100 000\***  
 Échéance 1er avril 2009  
 100% garanti  
 Taux sujets à changement sans préavis  
 654-0181 1-800-739-0181  
**EVERGREEN**

# LE SOLEIL

**Les petits matins décontractés**  
**de la fin de semaine...**  
 Abonnez-vous:  
**(418) 686-3344** (Québec)  
 ou 1-800-463-2362 (régions)  
**LE SOLEIL**

**VENDREDI 24 FÉVRIER 1995**

QUÉBEC, 99<sup>e</sup> ANNÉE N°57  
 44 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3,50** TPS, 0,24 TVQ, 0,24 **3,98**

MONTREAL-OTTAWA **60c** Plus TPS, TVQ  
 FLORIDE 1,50\$ US

**50c** Plus TPS, TVQ

**LE CANADA**



**Clinton érige le Canada en modèle**

Devant les deux Chambres canadiennes, le président américain a affirmé hier que le Canada était un modèle d'unité pour le monde entier. **A-5**

**LE SPORT**



**Époustouflante remontée des Bleus**

Les amateurs ont eu droit à un fameux spectacle hier au Colisée. Une remontée de 3 buts a permis aux Nordiques d'égaliser avec les Flyers. **S-2 et S-3**

**LE QUÉBEC**

**La nouvelle loi 50 fait mal aux bars**

Moins d'un mois après son adoption, la loi sur les appareils d'amusement et sur les permis d'alcool fait déjà très mal aux tenanciers délinquants. **A-3**

**Gilles Baril propose un pacte pro-jeunes**

Revenu annuel garanti d'environ 12 000 \$: voilà le cœur d'un nouveau pacte social que propose le député péquiste Gilles Baril à l'intention des jeunes de 18 à 35 ans. **A-4**

**L'ÉCONOMIE**

**Unitel débauche le tiers de ses employés**

La compagnie Unitel mettra à pied 950 employés dans le cadre d'une importante restructuration destinée à maintenir l'entreprise à flot. **B-14**

**LA RÉGION**

**Une seconde vie pour le vieux linge**

Quinze emplois voient le jour, à Québec, pour récupérer et recycler le « vieux linge » qui, autrement, finit à l'incinérateur ou au dépotoir. **A-3**

**L'INDEX**

Annonces classées	B-3 à B-6
Arts	A-10, A-11 et A-13
Bridge	B-6
Décès	B-8 et B-9
DEDUCTO	B-4
Économie	B-10 à B-14
Éditorial	A-12
Horoscope	B-6
Le Monde	A-6 et A-7
Michel Vastel	A-12
Où aller à Québec	A-11
Québec et l'Est	B-1 et B-2
<b>TABLOÏD SPORT</b>	<b>S-1 à S-14</b>
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

**LA MÉTÉO**

Nuageux, neige diminuant le matin. Maximum 1, minimum -14. **S-16**

## De nouvelles accusations contre le « bourreau de Beaumont » La DPJ sait depuis des années

QUÉBEC—La Direction de la protection de la jeunesse savait depuis plusieurs années que les enfants du « bourreau de Beaumont » étaient victimes de sévices. Mais il lui a été impossible d'intervenir avant l'automne dernier à cause de « la complexité de la problématique ».

tion de son permis.

Plus grave cependant, elle avait, la même journée, plaidé coupable à une accusation de voies de fait avec un couteau contre son conjoint. Le prononcé de la sentence aura lieu le 16 mars dans un autre district judiciaire que celui de Québec.

C'est celui que l'on appelle le bourreau de Beaumont, qui avait porté plainte contre la jeune femme.

« Nous sommes de plus en plus convaincus qu'elle a plaidé coupable par dépit », soutient le représentant de la SQ, M. Camille Gagnon. « Si c'était le cas, son dossier ne pourrait quand même pas être effacé. »

Quoi qu'il en soit, la Sûreté du Québec se dit en mesure de prouver chacun des 58 chefs d'accusation déposés jusqu'à maintenant. « Cela a pris du temps, mais nous avons de solides preuves. Les enfants nous ont donné l'heure

juste », soutient M. Gagnon.

Qui plus est, de nouvelles accusations s'ajouteront aux 58 déjà déposées. « Il est actuellement derrière les barreaux. Quand il reviendra en cour pour l'enquête préliminaire, entre 15 et 20 nouvelles accusations seront portées », affirme le policier.

par **CLAUDE VAILLANCOURT**  
 LE SOLEIL

« On a eu à intervenir dans ce dossier depuis un certain nombre d'années. Mais ça nous prenait des faits. C'était une situation complexe, de dire le directeur de la Protection de la jeunesse, M. Alfred Couture. Lorsque le silence a été rompu et que nous avons découvert l'ampleur du problème, nous avons agi. »

Saisie du dossier le 30 novembre, la Sûreté du Québec a, elle, aussitôt dépêché l'un de ses enquêteurs pour vérifier les actes dont le DPJ faisait état.

« Le temps de nous retourner de bord, c'est-à-dire environ deux semaines, nous avons rencontré les enfants, commente le porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Camille Gagnon. Nos gens sont des spécialistes. Ils ont alors été en mesure de confirmer ces affirmations. »

À la toute fin, l'homme contre qui pèse 58 chefs d'accusation, la plupart pour violence à l'endroit de ses enfants, se sentait traqué. « Cela nous a pris trois jours pour le retracer. Nous l'avons arrêté vendredi et il a comparu le lendemain », relate le policier.

Dans ce triste scénario dont l'ampleur grandit et où la sécurité et l'identité des enfants doivent être protégées, l'étonnement croit à mesure que les faits et détails sordides s'accumulent de jour en jour.

En milieu de journée hier, alors même qu'il plaquait l'efficacité de son service, M. Couture devait se contraindre à retirer à l'une des conjointes de l'homme, elle-même victime de menaces de mort à deux reprises, la garde temporaire de ses enfants.

Celle-ci a été arrêtée mercredi par des policiers de la région de Québec, au moment où elle conduisait une automobile alors que son permis de conduire était révoqué. La dame en question, dont plusieurs personnes disent qu'elle est la plupart du temps sous l'influence de narcotiques, ce qui n'est pas prouvé, a, le 13 septembre dernier, été arrêtée pour avoir conduit son automobile en état d'ébriété. Au début de la semaine dernière, soit le 13 février, elle plaquait coupable à cette accusation, d'où la revoca-



Le Directeur de la protection de la jeunesse, M. Alfred Couture, et la directrice des services professionnels de la DPJ, Mme Louise Lessard, responsable du contrôle de la qualité des services, estiment que le principal obstacle dans les cas de violence familiale, c'est le mur du silence qui se dresse autour des victimes.

## Loi 102: demande d'extension décidée aujourd'hui

QUÉBEC—L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec (UMRCQ) décideront aujourd'hui si elles demanderont au gouvernement de prolonger la loi 102. En 1993, cette loi avait permis aux municipalités de bloquer les salaires de leurs employés pendant deux ans et de récupérer 1% de la masse salariale.

par **BRIGITTE BRETON**  
 LE SOLEIL

« Si le gouvernement ose agir en ce sens, il connaîtra un printemps chaud et ce ne sera pas à cause du référendum », prévient Gilles Charland, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ). Son syndicat représente plus de 30 000 employés municipaux et des sociétés de transport.

Le président de l'UMQ, M. Ulric Blackburn, se montre très prudent sur une prolongation possible de la loi 102. « On n'a rien décidé encore. Il ne faut pas apeurer les gens pour rien », a affirmé le maire de Chicoutimi. Il confirme toutefois que le sujet sera mis à l'ordre du jour du conseil d'administration qui se réunit aujourd'hui. M. Blackburn refuse de préciser s'il est en faveur ou non d'une extension de la loi.

Les membres du conseil d'administration de l'UMRCQ aborderont eux aussi le sujet aujourd'hui. « La possibilité d'une prolongation a été avancée mardi à la Table Québec-municipalités. Il y aura donc un suivi au conseil d'administration », a indiqué Mme Colette Fortier, directrice des communications à l'UMRCQ. Elle rappelle que la moitié des 1114 municipalités de l'UMRCQ s'étaient retirées de l'application de la loi 102; très peu de grandes villes l'avaient fait.

Au cabinet du ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, une porte-parole confirme que la question de la loi 102 a été brièvement abordée à la Table Québec-municipalités, mais qu'aucune demande n'a été formulée.

Même si les maires n'ont pas encore transmis de requête, le délégué régional de Montréal, M. Camille Laurin, a déjà affirmé que les élus devraient songer à d'autres solutions. Ce qui réjouit la présidente de la Fédération des employés des services publics (CSN), Mme Ginette Guérin. « J'espère que le gouvernement va arrêter ça rapidement », Mme Guérin, dont la fédération représente environ 10 000 des employés municipaux et des sociétés de transport, croit que les syndicats peuvent s'entendre avec les villes en difficultés.

Mme Guérin pense aussi que la prolongation de la loi 102 ne cadre pas avec la démarche amorcée avec les employés du secteur public.

Une entente-cadre conclue entre le gouvernement et la CSN vise en effet à trouver des solutions aux problèmes des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, sans avoir pour préalable la réduction de 1% de la masse salariale prévue à la loi 102.

Bien qu'il surveille les tractations des maires, le dirigeant du SCFP est aussi confiant à l'égard du gouvernement. « Les péquistes se sont toujours prononcés en faveur d'une libre négociation. »

## Trois présumés trafiquants gardés derrière les barreaux Pas d'élèves en techniques policières à la tête du réseau

RIMOUSKI—Trois des 19 étudiants arrêtés lors de l'opération de démantèlement d'un réseau de trafiquants opérant à partir des résidences du cégep de Rimouski sont toujours sous les verrous, dans l'attente de leur enquête sous cautionnement, qui a lieu ce matin à 11 h au palais de justice de Rimouski. Il semble par ailleurs que les étudiants en techniques policières ne figurent pas parmi les dirigeants de ce réseau.

par **CARL THÉRIAULT**  
 collaboration spéciale

Il s'agit de Sébastien Pettigrew, Samuel Lebrun et Simon Courcy. Les 16 autres étudiants ont été remis en liberté. Sept d'entre eux seront rappelés en cour par voie de sommation, après étude de leur dossier, tandis que les neuf autres subiront leur enquête préliminaire pro forma le 16 mars devant un juge seul. Ces étudiants sont tous âgés de 18 à 30 ans.

Une ordonnance de non-publication accordée par le juge Jean-Paul Decoste nous empêche de décrire les multiples péripéties qui ont mené mercredi à cette opération policière rarement vue

étudiants en techniques policières ne seraient pas parmi les membres dirigeants de ce réseau. Une information qui nous a aussi été confirmée par une autre source.

La salle était comble, hier après-midi, au palais de justice de Rimouski, où plusieurs étudiants se sont entassés dans une salle d'audience qui ne pouvait contenir qu'une quarantaine de personnes.

Tout l'après-midi a été consacré à cette affaire qui a jeté une ombre sur le groupe de 240 étu-

**L'avenir des futurs policiers compromis**

page A-3

dians en techniques policières du cégep de Rimouski.

Plusieurs étudiants convergent dans les corridors du

palais de justice, certains pour affirmer que, dans le domaine des techniques policières, il ne pouvait y avoir autre chose qu'une « tolérance zéro ».

Le sujet de l'heure a éclipsé le début des audiences rimouskoises de la Commission du Bas-Saint-Laurent sur l'avenir du Québec qui entendait ses premiers mémoires à l'hôtel Rimouski.

Selon la Sûreté du Québec, le réseau opérait depuis plusieurs mois dans les établissements licenciés de Rimouski ainsi qu'aux résidences du cégep de cette ville.



## FAITS DIVERS

# Quinquagénaire violeur condamné

QUÉBEC — Reconnu coupable, entre autres, d'avoir violé son ex-conjointe à deux reprises, Pierre Beaulac, âgé de 53 ans, a été condamné hier à 19 mois de prison.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

L'individu, autrefois propriétaire de calèches et maintenant chauffeur de taxi, s'est également rendu coupable de harcèlement criminel durant neuf mois à l'endroit de la dame ainsi que de la destruction de son véhicule automobile en versant du sucre et des cailloux dans le réservoir d'essence. Selon l'agente de probation qui témoignait sur sentence, Beaulac est ce genre d'homme qui considère que la femme doit être à son service, particulièrement s'il estime lui procurer tout ce qu'elle désire sur le plan matériel.

Fait inusité, les antécédents judiciaires du quinquagénaire invoqués lors de son enquête sur cautionnement n'existaient plus au moment du procès. C'est qu'entre-temps, il avait obtenu son pardon.

Mais, compte tenu du verdict de culpabilité, la procureure de la Couronne, Me Anne Couture, pouvait les signaler au juge Gilles La Haye en prévision de la sentence qu'il s'appretait à prononcer. Ainsi donc, l'accusé avait déjà été condamné pour une première agression sexuelle, en 1985, et, deux ans plus tôt, des condamnations pour conduite avec les facultés affaiblies, méfait et désordre public étaient prononcées contre le client de Me Richard Grenier.

Les deux viols contre son ex-conjointe sont survenus en mai et août. La première fois, il s'était amené chez elle pour voir les enfants.

La femme voulant demeurer amie avec Beaulac, tous deux ont consommé quelques bières après que les enfants eurent été mis au lit. Soudainement, Beaulac a entraîné la femme dans la cour arrière de la résidence en lui pla-

çant la main sur la bouche, et il l'a violée sur le sol.

La seconde fois, c'est elle qui s'est rendue chez lui pour lui remettre des vêtements de leur enfant. Il l'a alors allongée sur le divan et, de nouveau la main sur sa bouche, il l'a encore violée.

Selon l'agente de probation, Beaulac se considère parfait et ne comprend pas du tout que son ex-conjointe, à laquelle il donnait tout, l'ait quitté. Manipulateur et impulsif, il cherche constamment à charmer et à attribuer ses malheurs aux autres.

Aussi possessif et jaloux, il estime qu'on lui doit tout car, lui, il procure tout sur le plan matériel. D'ailleurs, il n'admet toujours pas avoir violé son ex-conjointe.

Son avocat a souligné au juge que la victime n'a été ni brutalisée ni traumatisée puisqu'elle connaissait l'homme, ayant vécu avec lui durant 12 ans. Ajoutant que l'homme constituait un actif pour la société puisqu'il a pratiqué 36 métiers, Me Grenier suggérait une peine de quelques mois de prison.

La procureure de la Couronne réclamait pour sa part au moins deux ans d'incarcération. L'individu, a rappelé Me Couture, a déjà dit à sa victime que jamais il ne la laisserait tranquille et qu'au besoin, il se servirait des enfants. De plus, au cours de sa détention préventive, il a téléphoné à sa fillelette pour lui dire que c'était à cause de sa mère qu'il se trouvait là.

Outre la peine d'emprisonnement, le juge La Haye a imposé à Beaulac une période de probation de trois ans comportant une interdiction de contact avec la victime et l'obligation de se soumettre à des thérapies pour hommes violents et pour alcooliques. Enfin, il lui sera interdit de posséder une arme à feu durant dix ans.



Le wagon-lit de VIA Rail qui a quitté la voie ferrée, hier matin, près du village de Saint-François.

## Déraillement à Saint-François Les spéculations vont bon train sur les causes

QUÉBEC — Le wagon à la queue d'un train de passagers de VIA Rail a déraillé, tôt hier matin, à l'approche du village Saint-François de Montmagny. Les 195 voyageurs et les membres de l'équipage s'en sont tirés indemnes.

par SOPHIE COUSINEAU  
LE SOLEIL

Le déraillement de la dernière des 13 voitures de L'Océan # 15, en provenance de Halifax et à destination de Montréal, est survenu à 4h45.

Le wagon-lit est sorti de ses rails en roulant sur le dispositif d'aiguillage. La voiture a heurté un autre wagon immobilisé dans une voie d'évitement puis a valsé de l'autre côté des voies ferrées. Les 10 passagers qui sommeillaient à bord ont eu tôt fait d'actionner le bouton d'alarme pour aviser le conducteur. Ce dernier a réussi à immobiliser le train quelque 300 mètres plus loin.

Des hublots ont éclaté en toiles d'araignées, la tôle du wagon a été rayée. Mais les passagers en ont été quittes pour la peur et trois heures d'attente, le train n'étant entré qu'à 11 h 15 à la gare de Montréal.

Si l'hypothèse du sabotage est complètement écartée, la cause de

l'accident, sous enquête, est nébuleuse. VIA Rail et le CN, propriétaire des voies ferrées et responsable de leur entretien, offraient hier des versions contradictoires.

« Le boggy de la dernière voiture s'est accroché dans l'engrenage, dit Francine Dubé, agent d'affaires publiques de VIA Rail à Montréal. Je ne sais pas laquelle des pièces de l'aiguillage était défectueuse. C'était peut-être un boulon. »

La directrice régionale des affaires publiques au CN, Louise Filion, conteste cette thèse. « C'est une voie principale qui est bien entretenue et constamment inspectée, dit-elle. Les problèmes d'aiguillage ont été causés par le déraillement. »

Dépêchés sur les lieux, des enquêteurs du CN, de VIA et du ministère fédéral des Transports devaient faire rapport sous peu, indique Mme Dubé.

La circulation sur la voie ferrée de la Rive-Sud aura repris entre-temps. La section de rails endommagée devait être rouverte à la circulation à 22 h, hier.

## Agent suspendu pour injures à un couple

QUÉBEC — L'agent de la Sûreté du Québec, Jean-Paul St-Onge, sera suspendu sans salaire pendant trois jours pour ses injures à l'endroit d'un couple et son refus de décliner son identité, deux dérogations au Code de déontologie des policiers du Québec.

par SOPHIE COUSINEAU  
LE SOLEIL

Le Comité de déontologie policière a publié hier la décision rendue le 16 janvier par ses membres, le vice-président du Comité Michel Coulanges, le policier Julien Beauchage et la représentante du public, Anne Morissette.

Les faits reprochés à l'agent de la SQ en poste à Québec ont eu lieu le 5 juin 1992, jour de l'ouverture du local des motards Mercenaires, jadis situé aux limites de Saint-Augustin et de Sainte-Foy. À cette occasion, la SQ et les sûretés municipales de Sainte-Foy et de Québec avaient érigé des barrages routiers pour vérifier l'identité des invités, dont Me Martin Tremblay et son épouse, Carole Gagné.

Lorsque l'agent St-Onge, qui ne portait pas son uniforme, a braqué une lampe de poche sur le visage de Me Tremblay, l'avocat des Mercenaires a demandé des explications. « Si t'es un homme, sors de l'auto et viens m'enlever la lampe de poche », a répondu l'agent, en y allant d'un « Toi, tu es un osti de mangeux de merde ».

Me Tremblay a alors signifié au policier qu'ils se reverraient en cour. « De toute façon, je ne t'aurai rien dit. T'as-tu compris ? » a dit le policier. Mme Gagné a rétorqué que les policiers se comportent moins bien que les criminels, et elle a reçu pour réponse: « Toé, ma crise de vache... ». Après ces échanges, l'agent St-Onge a refusé de s'identifier.

Le 2 décembre dernier, le Comité de déontologie a conclu que ce comportement dérogeait au code de conduite des policiers. Il lui restait donc à décider de la sanction à imposer.

Lors de l'audience tenue le 11

janvier, Me Pierre Gourdeau, commissaire à la déontologie policière, a fait remarquer que 25 % des plaintes portées contre des policiers entre 1990 et 1995 avaient trait à des propos grossiers. Il a demandé au Comité qu'une suspension sans traitement de 10 jours sans salaire soit imposée à titre exemplaire.

L'avocat du policier, Me André Fiset, a demandé que soit pris en considération le dossier déontologique sans tache et la carrière de l'agent de la SQ. Me Fiset a ainsi affirmé que la sanction demandée par le commissaire était beaucoup trop sévère, étant donné qu'il ne s'agissait pas d'un cas de récidive.

En imposant trois jours de suspension sans solde, le Comité a tenu compte de ces deux représentations.

« L'agent St-Onge a fait la preuve qu'il ne se contrôlait pas », est-il indiqué dans la décision.

« Le Comité tient à souligner que, n'eût été de la carrière qui semble impeccable jusqu'au mois de juin 1992, la sanction aurait pu être plus sévère. »

### LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis  
C.P. 1547, succ. terminus  
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342
Renseignements	686-3233

twik®



L'EXCLUSIVITÉ TWIK

Le duo  
camouflage

C'est Twik tout court dans sa jupe portefeuille et son gilet avec poches à soufflet. Deux pièces exclusivement coupées pour Twik 45,00 chacune, à superposer sur le tee-shirt maille chaussette manches courtes, col montant 19,99

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 23-02-95

5-0-4  
1-6-5-5

BANCO

tirage du 23-02-95

1-6-8-15-20-27-28-29-33-34  
36-38-42-48-49-50-61-62-63-65

la maison  
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

# LA TROIS

# LE SOLEIL

Quelques semaines seulement après son adoption

## La nouvelle loi 50 fait vraiment mal aux bars

QUÉBEC — Moins d'un mois après son adoption, la nouvelle loi sur les appareils d'amusement et sur les permis d'alcool fait déjà très mal aux tenanciers et dépanneurs délinquants. Plus de 700 de ces commerçants du Québec verront leur permis de vente d'alcool suspendu, ou même révoqué au cours des prochaines semaines.

par VINCENT MARISSAL  
LE SOLEIL

En amendant la précédente loi adoptée par l'ancien gouvernement libéral, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, voulait « donner des dents » à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

Les amendements entrés en vigueur le 30 janvier stipulent que la RACJ doit suspendre ou révo-

quer un permis si le détenteur se fait prendre avec de l'alcool de contrebande ou un appareil de loterie vidéo autre que ceux de Loto-Québec. Cette mesure radicale ne s'exerçait auparavant que de façon arbitraire, le plus souvent contre les tenanciers ou dépanneurs récidivistes.

À l'heure actuelle, 29 bars, brasseries ou tavernes de la province pris avec de l'alcool de contrebande ont perdu leur permis pour une

période allant de un à deux mois, mais ce n'est là qu'une timide indication des effets de la loi 50.

En ce qui concerne les appareils de loterie vidéo illégaux, plus de 600 rapports de police ont été soumis à la Régie dans le cadre de l'opération VLT. De ce nombre, 365 dossiers ont déjà été analysés et les 300 autres le seront « le plus rapidement possible », indique Carole Robitaille, porte-parole de la RACJ.

Au mieux, ces tenanciers risquent une suspension de permis. « Les rapports de police démontrent qu'il y avait des appareils illégaux dans ces établissements, explique Mme Robitaille. Les permis seront suspendus, la loi telle que rédigée ne nous laisse pas le

choix. »

Mais il y aura aussi des révocations, prévient la porte-parole de la Régie. Les propriétaires de débits d'alcool reconnus coupables d'autres infractions, telles que trouble à tranquillité publique, présence de mineurs dans l'établissement, vente de stupéfiants ou encore surcapacité de clientèle, risquent de devoir se recycler.

Les rapports de police remis à la Régie touchent majoritairement des bars, des brasseries ou des tavernes, mais quelques dépanneurs sont aussi du lot.

Ce n'est qu'un début, selon la Régie, qui a d'ailleurs demandé au gouvernement de lui fournir du personnel supplémentaire pour

répondre à la charge de travail.

Depuis août, la Sûreté du Québec a mené 1489 perquisitions dans des débits de boisson et des dépanneurs et saisi plus de 4500 appareils, en plus de 128 000 \$ que contenaient ces machines à sou-

C'est la région de Québec qui présente le meilleur « palmarès », avec 199 perquisitions à ce jour et 590 appareils saisis.

### Alcool de contrebande

La loi 50 vise également les tenanciers qui tolèrent ou vendent de l'alcool de contrebande dans leur établissement. Comme c'est le cas pour les vidéopokers illégaux, la Régie doit suspendre ou révo-

quer les permis d'un détenteur coin-

cé avec des produits illicites. A travers, la province, 29 d'entre eux ont subi l'effet matraque de la loi et une centaine d'autres suivront dans les jours qui viennent dans le cadre de l'opération ALKO menée par la Sûreté du Québec.

Dans la grande région de Québec, les bars Chez Pitt, à Val-Bélair, et Le Satellite, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ont écopé respectivement d'une suspension de permis d'un mois et de six semaines.

Depuis novembre, la SQ a effectué 588 « visites positives » dans autant d'établissements et a saisi 58 000 litres d'alcool de contrebande.

## Défectuosités décelées sur deux autres L-1011 d'Air Transat

QUÉBEC — Air Transat a dû procéder au remplacement d'un tuyau d'arrivée d'essence sur deux autres L-1011, depuis l'incident au cours duquel plus de 4000 litres de kérosène ont fui de l'un de ses appareils, vendredi dernier, à l'aéroport Jean-Lesage. Entre-temps, le manufacturier américain Lockheed a fait parvenir une lettre à ses clients du monde entier pour les informer de l'affaire.

par JEAN-MARC SALVET  
LE SOLEIL

Les experts du Bureau fédéral de la sécurité des transports ont examiné cette semaine le tuyau fissuré du Lockheed d'Air Transat à l'origine du déversement de carburant sur la piste principale de l'aéroport. Cette analyse n'a cependant pas encore permis de déterminer la cause du bris.

Des examens plus approfondis seront menés au cours des prochains jours dans les laboratoires de l'organisme à Ottawa. Des représentants de Lockheed ont été invités à y prendre part.

Jugeant l'affaire très sérieuse, Air Transat a décidé de devancer les résultats de l'enquête en ordonnant à ses mécaniciens d'inspecter un par un les cinq L-1011 de sa flotte.

Ces derniers ont découvert que le tuyau incriminé, celui transportant le kérosène du réservoir au moteur no 2, présentait des signes de détérioration sur deux autres triréacteurs. Une découverte qui porte à trois le nombre de L-1011 sur lesquels cette pièce a dû être remplacée d'urgence en moins d'une semaine.

« Nous traitons cette affaire en priorité », a assuré, hier, Paul Fréchette, du Bureau de la sécurité des transports. L'expert enquêteur rappelle que des dizaines de compagnies aériennes à travers le monde possèdent des L-1011, dont Air Canada et Royale.

« Toute fuite de carburant doit être considérée comme sérieuse. Si elle se produit au sol, il suffit d'une étincelle pour provoquer une catastrophe. En plein vol, elle peut obliger le commandant de bord à couper un moteur. »

À l'heure actuelle, le tuyau suspect n'est soumis qu'à une inspection visuelle, même s'il constitue une pièce majeure du système d'alimentation. Il n'a pas à être remplacé après tant d'heures de vol, contrairement à la plupart des pièces mécaniques d'un avion.

Enquête ouverte par le Bureau de la sécurité des transports pourrait recommander qu'il en soit autrement.

Denis Jacob, vice-président planification et développement des ventes d'Air Transat, a indiqué hier que son entreprise venait d'informer Air Canada et Royale du problème décelé sur ses gros porteurs.



Le directeur général des Ateliers les recycleurs, Serge Paquette photographié à travers des tonnes de « vieux linge ».

### Une quinzaine d'emplois créés

## Une entreprise de Québec donnera une seconde vie à votre « vieux linge »

QUÉBEC — Quinze emplois voient le jour, à Québec, pour récupérer et recycler le « vieux linge » qui, autrement, finit à l'incinérateur ou au dépotoir.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Hier, les Ateliers les recycleurs ont inauguré leur petite usine, située dans le parc industriel Saint-Malo, à Québec. Désormais, ce que vous portez pourra littéralement avoir une seconde vie.

Selon les promoteurs du projet, quelque 500 tonnes de vêtements usagés seront traités ici, dès cette année. Ils ont démarré des installations semblables à Montréal, où 5000 tonnes de tissu ont été recyclés.

Le « traitement », explique M. Claude Papion, le président du conseil d'administration de la firme, consiste à passer tout ce qui est textile dans des déchiqueteuses.

« La fibre est remise en fil et, éventuellement, retissée. Il y a des filatures en Beauce et dans les Cantons de l'Est qui demandent nos fibres. Elles n'en ont jamais assez. »

Rien ne se perd, ou presque. Le cuir est remis à de petits établissements qui les transforment en portefeuilles ou bourses. Boutons et fermetures éclair trouvent preneurs chez des récupérateurs.

La matière première ne risque pas de manquer, rapporte M. Papion. À travers la province, les Québécois jettent annuellement 100 000 tonnes de ce type de rebuts.

Or, la PME a accès à un réseau qui couvre tout le Québec: les paroisses. Le projet a pris naissance à l'origine chez le groupe les Services catholiques aux immigrants, à Montréal.

Dans la région immédiate de Québec, les Ateliers iront chercher à domicile les sacs de linge, pour autant qu'il y ait un certain volume. Sinon, les organismes paroissiaux les apporteront à l'usine.

Le démarrage de la firme aura des retombées sociales. La quinzaine de postes seront occupés majoritairement par des assistés.

La plupart bénéficient d'ailleurs de programmes provinciaux de réinsertion sur le marché du travail, signale M. Papion. Le tiers des 600 personnes qui ont occupé un emploi aux Ateliers de Montréal ont pu se trouver un emploi permanent par la suite.

Le gouvernement fédéral semble avoir trouvé quelque mérite à l'entreprise. Environnement Canada, qui a la réputation de distribuer des subsides au compte-gouttes, a octroyé 100 000 \$ pour l'usine de Québec et 250 000 \$, pour celle de Montréal.

Comme l'approvisionnement, les débouchés et les... sans emplois ne manquent pas, les Ateliers songent à implanter de petits centres de traitement en région. M. Papion mentionne les villes de Rimouski, Trois-Rivières et Sherbrooke comme emplacements possibles.

Mais il craint d'aller trop vite. « Nous avons poussé très vite. Nous ne voulons pas susciter des espoirs pour devoir fermer nos portes. »

## Si les futurs policiers sont reconnus coupables Bannis de Nicolet, mais pas de Rimouski

RIMOUSKI — Les sept élèves en techniques policières du cégep de Rimouski, qui ont été arrêtés mercredi lors d'une opération de démantèlement d'un réseau de vente de stupéfiants pourraient voir leur carrière compromise s'ils étaient jugés coupables.

par CARL THÉRIAULT et ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

Ces élèves se verraient refuser l'entrée de l'Institut de police de Nicolet, étape finale et obligatoire de leur programme. Bien mince consolation, le cégep de Rimouski ne pourrait les expulser, même s'il l'un d'entre eux avait éventuellement un casier judiciaire.

« Nicolet ne peut accepter dans ses cadres un individu qui ne répond pas au règlement 14 de l'embauche des policiers, car l'institut ne peut former un individu qui détient un casier judiciaire. Un étudiant coupable ne pourrait à toute fin pratique devenir policier », a précisé hier en conférence de presse, à Rimouski, le professeur responsable des techniques policières, Serge Desrosiers.

Pour les élèves de cette concentration, le climat est plutôt morose. « Il y a un danger de stigmatisation des 240 étudiants de la concentration, en plus de celui de l'étiquetage du collège », a reconnu le professeur.

Le directeur général du cégep, Alcide Daigneault, a répété hier que son institution n'était pas « un lieu particulier de consommation de drogue ou de trafic de stupéfiants. Les résidences sont un immeuble à caractère public et on ne peut entrer dans les chambres n'importe comment, car les locataires ont un bail ». Des mesures de contrôle plus sévères avaient déjà été prises dans les résidences au cours des dernières années, mais, dit-il, il y a des limites à ces mesures.

### Dénoncés par des confrères

Les sept collégiens sur les 240 que comprend cette concentration ont été dénoncés par trois collègues, qui jugeaient inacceptable un tel comportement de la part de futurs policiers.

Le directeur, Alcide Daigneault, constate que ces élèves ont tout simplement exercé leur rôle de citoyen. « On ne doit pas dire qu'il y a sept étudiants de pris et qu'il y en avait trois de bon. Tout le monde doit être bon. Ils sont allés très loin dans leur responsabilité, car ils s'exposent. Le milieu est connu, le milieu est petit. »

Le porte-parole des étudiants en techniques policières, Carl Vignola, a qualifié cet événement de malheureux. « La plus grande répercussion sera sur le climat, car ce n'est seulement que sept étudiants qui sont concernés. »

À l'association générale des étudiants du cégep de Rimouski, une porte-parole, Dominique Gendron, n'a pas voulu faire de commentaire. « Ce qui se passe aux résidences ne nous est pas rattaché. »

### Barbeau savait

Par ailleurs, le directeur général de la SQ, Serge Barbeau, savait depuis deux semaines qu'une intervention policière se préparait à Rimouski.

De passage à Baie-Comeau, hier, il s'est dit déçu que le démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants implique plusieurs élèves en techniques policières. « Évidemment, pour moi, ça m'inquiète: dans la police on a besoin des gens qui sont d'une intégrité sans reproche. On met des énergies appréciables dans les services policiers québécois pour faire en sorte que si des policiers ne sont pas intègres, on prenne les mesures appropriées pour mettre un terme à leur carrière », prétend-t-il.

Samedi et dimanche  
de 12h30 à 16h:  
animation  
participative  
et jeux pour  
toute la famille

## Cet hiver, on patine sur la rivière Saint-Charles.

Le dimanche 26 février, c'est la journée HYDRO-QUÉBEC. Entre 13h et 16h, la patinoire de la rivière Saint-Charles sera animée par des gens d'HYDRO-QUÉBEC. Participez à des jeux interactifs, rencontrez la mascotte « Chat-Choc » et voyez les maquettes « prudent » et « mini-réseau ». Près du pavillon de services Lavigueur, une équipe de monteuses de lignes propose des montées en nacelle.

CHOI  
98,1 FM

LE SOLEIL

ToS  
OUTLET

Hydro-Québec  
Le meilleur de nous-mêmes

QUÉBEC  
2002

Une invitation de la  
VILLE DE  
québec  
candidate pour la tenue  
des Jeux olympiques  
d'hiver 2002

Selon Jacques Parizeau

## Le Québec las de servir de bouc émissaire

SHAWINIGAN (PC) — Le premier ministre Jacques Parizeau s'est dit fatigué de voir le gouvernement canadien considérer le Québec comme un bouc émissaire pour ne pas parler du plus important problème que vit le pays, soit l'ampleur de la dette fédérale.

«Au Canada et au Québec, depuis quelques temps, a-t-il dit, on assiste aux folies les plus douces, les plus ahurissantes, en se servant du Québec comme d'une sorte de bouc émissaire pour à toutes fins utiles faire oublier la question de la dette à Ottawa.

«Le problème majeur, sur les plans des taux de change et d'intérêt, à l'heure actuelle, a poursuivi M. Parizeau, c'est la dette fédérale, le déficit, la gestion fédérale des dépenses et les revenus. C'est évidemment facile de dire de regarder le Québec.»

En soirée hier, le chef du gouvernement québécois a pris la parole devant environ 200 membres de la Chambre de commerce de Shawinigan et leur a livré un message à saveur économique, au cours duquel il a fait la liste des promesses réalisées depuis l'élection de septembre dernier.

Il n'a toutefois pas été capable d'éviter la question politique et il en a profité pour «faire taire toutes ces sottises qu'on entend à propos du Québec», comme celle qui laisse entendre qu'un Québec souverain ne pourrait pas faire partie de l'Accord de libre échange nord-américain.

Alors que le président des États-Unis était en visite au Canada, le premier ministre québécois a dénoncé les peurs que son homologue fédéral, Jean Chrétien, entretient à l'égard d'un Québec maître de sa destinée face à la compétition économique internationale et américaine.

«C'est pas vrai qu'on est des espèces de niais», a-t-il ajouté, en parlant de l'attitude des fédéralistes qui passent leur temps à dire que les Québécois sont des incapables, avant de déclarer que jamais le président des États-Unis irait jusqu'à affirmer publiquement qu'il empêcherait le Québec de rejoindre l'ALENA.

«M. Clinton souhaite le libre-échange du Pôle à la Tere de feu, a-t-il ironisé, peut-être sérieusement et sans rire, dire: sauf au Québec. C'est ridicule. M. Clinton ne dirait jamais cela. M. Chrétien le dit.

«Peut-on vraiment s'imaginer que tout à coup, on nous dirait vous avez fait un choix politique, vous avez voté et pour vous punir, vous ne serez plus dedans.»

M. Parizeau a noté que des propos de ce genre sont effectivement pénibles à entendre mais qu'on va quand même en sortir un jour.

Le premier ministre demeure convaincu que lorsque le temps viendra, «que le Québec aura choisi la souveraineté», le reste du Canada l'acceptera dans une union économique et continuera de transiger avec lui.

«En dépit de toutes les crises politiques que l'on veut provoquer, a-t-il dit, je pense que ça s'en vient. On perd du temps, on perd de l'argent. Le contribuable serait pas mal mieux si on avait un seul gouvernement. On se rendra compte que la formule gagnante, à notre époque, est souvent celle d'un petit pays, qui sait où il veut aller, qui a confiance en lui, mais qui vit dans un grand marché.

## Gilles Baril propose un pacte social pro-jeune

Revenu annuel garanti de 12 000 \$ à chacun

QUÉBEC — Un revenu annuel garanti d'environ 12 000 \$ est au cœur d'un nouveau pacte social que propose le député péquiste Gilles Baril à l'intention des Québécois de 18 à 35 ans.

par ALAIN BOUCHARD  
LE SOLEIL

«Une souveraineté qui perpétuerait les mêmes inégalités sociales et le même marasme que maintenant ne m'intéresse pas», déclare le conseiller spécial du premier ministre Jacques Parizeau pour le dossier jeunesse.

Le député de Berthier, 35 ans, effectuait alors son bilan de la Commission des jeunes sur l'avenir du Québec, au cours d'une entrevue au SOLEIL, hier matin. Il fait lui-même partie de la grande tournée québécoise présidée par Marc-André-Coallier, qui se terminera, jeudi prochain, après avoir pris son envol le 8 février.

Le revenu annuel garanti remplacerait les 123 programmes actuels de soutien et d'encouragement à l'emploi que compte le Québec. «Un summum de bêtise», dénonce le jeune député. L'argent nécessaire à sa réalisation proviendrait à la fois de la considérable bureaucratie alors éliminée, du système actuel des prêts et bourses scolaires et de certains acquis arrachés aux générations précédentes.

Les 12 000 \$ seraient versés en échange d'une contribution responsable au développement social, en l'occurrence des études sérieuses et réussies, la mise sur pied d'une entreprise, ou l'éducation de ses enfants à plein temps, à la maison, pour la mère ou pour

le père.

Après avoir été déjà député provincial une première fois de 1981 à 1985, M. Baril raconte qu'il n'est pas revenu en politique pour des «niaiseries» mais bien pour donner le grand coup qui va relancer le Québec en avant. Et il affirme avoir reçu l'aval de son chef en ce sens.

Les enfants «zappés»

Ce qu'il baptise la phase II de la Révolution tranquille ou «une sorte de Plan Marshall du Québec» consisterait plus largement en une nouvelle répartition de la richesse et des emplois, à laquelle il convie instamment les baby boomers. «S'ils veulent, dit-il, que leurs enfants sortent de la grande morosité dans laquelle ils ont été plongés.»

Gilles Baril, lui-même un



Le député de Berthier, Gilles Baril

orphelin de la maison Saint-Vincent-de-Paul de Québec, fut adopté par une famille de l'Abitibi-Témiscamingue. Aussi dit-il avoir tiré de l'actuelle tournée provinciale le même constat



que celui de ses quelques années à la tête de la maison de désintoxication de jeunes qu'il a fondée à Lanoraie.

Compréhension des aînés

«Les jeunes sombrent dans le désespoir parce qu'ils sont exclus, dit-il. Ils sont exclus du chantier de construction sociale; et ils sont exclus de l'affection véritable de leurs parents. Les baby boomers ont peut-être bien réussi dans la vie, mais ils n'ont peut-être pas nécessairement bien réussi leur vie. Il est temps qu'ils cessent de zapper leurs enfants.»

M. Baril dit vouloir faire le pont entre les deux clans, plutôt que de les voir se battre comme dans une arène de boxe. «Et pour ça, j'ai absolument besoin de la compréhension et de l'aide des plus vieux, que j'invite à plus d'amour et à moins de privilèges sociaux.» Il estime en effet que certains acquis provenant d'une période de prospérité deviennent plutôt des privilèges en d'autres temps plus éprouvants.

Le député dit avoir partout entendu des jeunes réclamer une société de devoirs et de responsabilités, par rapport à celle des droits et libertés actuelle. Et que c'est dans cet esprit qu'il propose son projet de relance sociale. «Je vais aller au batte avec ça, déclare M. Baril. Et si les décideurs essaient juste de maintenir à peu près le même système en place, je n'ai plus rien à foutre en politique; ni dans ce parti ni ailleurs. S'il est vrai que du fumier germe la rose, comme dit l'expression,

Les divagations sur la constitution

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le préfet de la MRC Denis-Riverin, Magella Emond, a soulevé l'ire du président de la commission régionale, Jules Bélanger, lors des audiences tenues à Sainte-Anne-des-Monts. Au terme de la présentation de son mémoire, le préfet a déclaré que «dans les périodes d'urgence, on vise à l'essentiel. Après nous pourrons, peut-être, divaguer sur la constitution». Le préfet s'est excusé en soutenant que «les divagations» qu'il a décrites s'adressaient aux instances politiques fédérales et provinciales, et non aux membres de la Commission. Pour sa part, un indépendantiste de la première heure, Welly Gauthier, de Gaspé, souhaite qu'une éventuelle Constitution québécoise renferme «l'interdiction pour toute corporation, et gouvernement, d'enregistrer des déficits d'opération et d'endetter ceux qui ont voté pour eux». La proposition, applaudie par l'auditoire, a été accueillie favorablement par les commissaires.

## Le projet de loi sur la souveraineté est bourré de fautes de français

QUÉBEC — L'Association des usagers de la langue française pose un jugement très critique sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté. Ce n'est pas la question de fond qui l'inquiète, ce sont plutôt les trop nombreuses fautes de français que contient le texte.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Dans une lettre adressée à Jean-Paul L'Allier, le président de l'Association, Robert Auclair, relève

ve toute une série d'anglicismes, d'accords fautifs et de mauvais usages contenus dans le document préparé pour les membres de l'Assemblée nationale.

M. Auclair propose ainsi au président de la Commission de la capitale sur l'avenir du Québec de faire

corriger à l'article 3, le verbe «prévoira» qui s'écrit correctement au futur «prévoira». Toujours dans le troisième alinéa de cet article, il est question de décentralisation de pouvoirs spécifiques «aux instances locales et régionales», alors qu'il faudrait lire «vers» ou «en faveur» de ces instances.

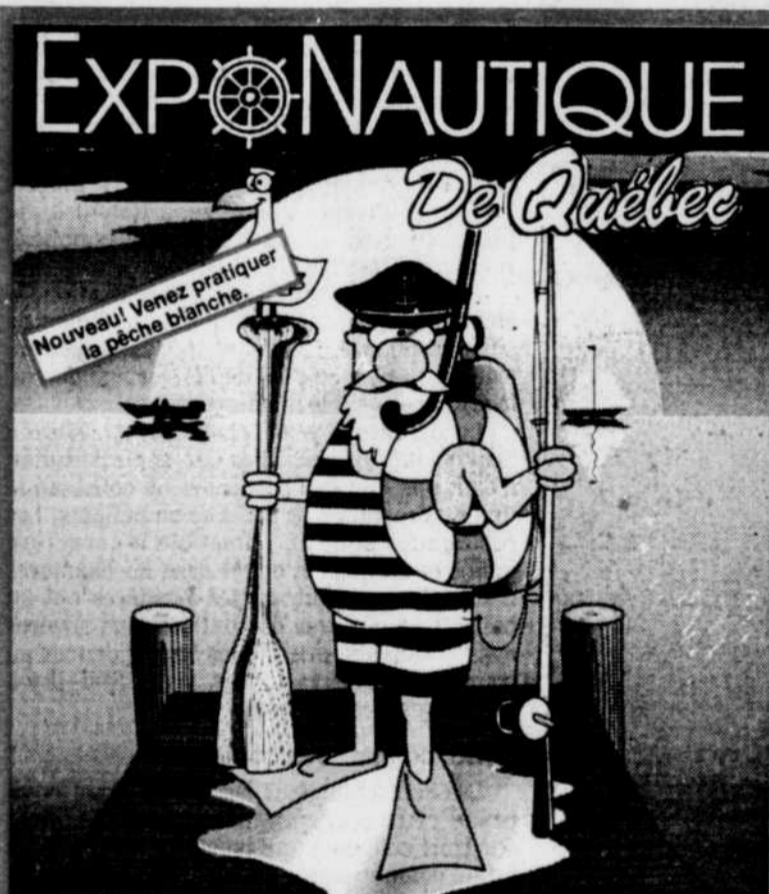
Pire, à l'article 9, il est écrit «Le Québec prend les mesures requises pour rester membre...». Or, signale M. Auclair, le mot «requises» est inspiré du terme anglais «required». Il faudrait lire «nécessaires». Autre anglicisme à l'article 11 où des permis sont «émis» plutôt que «délivrés».

L'Association des usagers de la langue française reprend par ailleurs une suggestion faite par une lectrice du SOLEIL dans l'édition du 28 janvier. Mme Léna Tremblay soulignait que la formulation «Est citoyen québécois toute personne...» est fautive, voire sexiste, l'accord grammatical exigeant à son avis d'écrire «Est citoyenne québécoise, toute personne...».

L'Association reprend cette suggestion à son compte, y ajoutant une autre proposition soit: «Est de citoyenneté québécoise, toute personne...».

À travers ses multiples recommandations décrites comme des «suggestions constructives», le président Auclair note enfin que l'Assemblée nationale ne peut «décréter» contrairement à ce qu'on peut lire au tout début du projet de loi. Le terme le plus approprié «précise-t-il, est celui «d'édicter» d'ailleurs utilisé par le législateur fédéral.

«Il n'y a pas de mal à s'inspirer, à l'occasion, de ce qui se fait à Ottawa en matière de vocabulaire» conclut, un peu narquois, le porte-parole de l'Association qui a des membres non seulement au Québec, mais également en Ontario et dans quelques autres provinces...



LA SEULE VRAIE EXPOSITION DE BATEAUX À QUÉBEC du 2 au 5 mars 1995

AUX PAVILLONS DE L'AGRICULTURE ET DE LA JEUNESSE PARC DE L'EXPOSITION

Bateaux de plaisance, chaloupes de pêche, motomarines et accessoires

Courez la chance de gagner un ensemble de chaloupe, moteur et remorque de Princecraft Springbok et omc Johnson et un bateau gonflable de Air Concept.

1 \$ DE RABAIS À L'ACHAT d'un billet adulte sur présentation de cette annonce

Coupon de participation au concours EXPO NAUTIQUE de Québec 95

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Compléter le coupon et le déposer à l'ExpoNautique de Québec. Voir règlements du concours à l'ExpoNautique. Le tirage aura lieu le 5 mars à 15h. Pour mériter leurs prix, les gagnants devront répondre correctement à la question mathématique suivante: 100-96=

HEURES D'OUVERTURE: jeudi et vendredi, 13h à 22h; samedi, 11h à 22h; dimanche, 11h à 18h

PRIX D'ENTRÉE: Adultes: 7,50\$; Age d'or et étudiants: 6,50\$; 6 à 12 accompagnés d'un adulte: 1,00\$



GALA DE L'EXCELLENCE 1995 DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

VOUS êtes cordialement invités au GALA DE L'EXCELLENCE qui aura lieu le 28 février 1995 au théâtre de la Cité universitaire à compter de 20h00

Venez assister à un spectacle de grande qualité où 10 finalistes, qui se sont illustrés sur les plans social, académique, sportif et artistique à l'Université, devront faire une prestation devant public et jury dans le but de se mériter l'une des quatre bourses d'une valeur totale de 6000\$.

Parmi les personnes présentes à la soirée, animée par M. FRANÇOIS PARADIS, nous retrouvons M. MICHEL GERVAIS, recteur de l'Université Laval, Mme SYLVIE BERNIER, porte-parole du Groupe Investors ainsi que plusieurs autres personnalités des domaines privés et publics de la région de Québec.

Soyez nombreux à venir encourager la relève de demain!

Admission: prévente 5\$ à l'entrée 7\$

Information: 656-5830



UNIVERSITÉ LAVAL



LE SOLEIL

TÉLÉ 4

Piché Les impressions Piché inc.

K CORRECTION

Dans la circulaire de Kmart de cette semaine, une erreur s'est glissée en page 10. Les prix se rapportant aux boîtes de travail «Kodiak» de 8 po pour hommes ont été intervertis. 59,90\$ correspond à «B» et 69,90\$ à l'article «C».

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour tout inconfort qui a pu en résulter

Douche froide dans les rangs bloquistes

# Clinton vante les relations avec un Canada uni



Une blague faite au début de la session conjointe du Sénat et de la Chambre des communes, hier à Ottawa, a fait plus que dérider le président Clinton.

OTTAWA (PC) — Le président américain Bill Clinton s'est aventuré un peu plus loin que ses prédécesseurs en saluant la belle relation économique traditionnelle entre les États-Unis et un Canada « fort et uni ».

Dans son allocution, hier, devant les deux chambres réunies, il a relevé gentiment que le Canada était un modèle d'unité pour le monde entier. « Le Canada représente pour nous tous un modèle où des peuples de culture différente ont trouvé le moyen de vivre et de travailler ensemble dans la paix et la prospérité », a-t-il lancé sans détour devant ses hôtes.

À ses côtés, le premier ministre Jean Chrétien jubilait. « J'ai été très satisfait du discours », a-t-il admis par la suite. De leur côté, les députés de la Chambre des communes applaudissaient à tout rompre.

Pour sa part, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, semblait visiblement agacé. Il est resté assis, refusant de se joindre à l'ovation. Seul le député bloquiste de Bourassa, Osvaldo Nunez, s'est levé pour applaudir.

« Il n'y a rien dans le code diplomatique qui m'oblige à me lever pour applaudir à quelque chose qui ne me fait pas plaisir d'entendre », a précisé plus tard en soirée M. Bouchard à la suite de son entretien privé avec le président Clinton.

Le président avait tout de suite nuancé ses propos, en ajoutant qu'il appartenait toutefois au Canada de décider de son avenir politique. « Les États-Unis, comme l'ont répété beaucoup de mes prédécesseurs, ont toujours eu d'excellentes relations avec un Canada fort et uni mais nous reconnaissons que c'est à vous de choisir votre avenir politique », a rajouté M. Clinton du haut de sa tribune.

« Ce clin d'oeil à l'unité canadienne a eu l'effet d'une douche froide chez les bloquistes, mais les députés du Bloc, y compris M. Bouchard, se sont levés pour applaudir chaudement la promesse du président de ne pas intervenir dans la campagne référendaire.

Après avoir vanté les mérites du système de santé canadien, le pré-

sident a salué le courage du Canada « à entreprendre des démarches pour interdire des armes à feu automatiques conçues pour tuer et non pour chasser ». Cette remarque lui a valu une longue ovation en provenance de toutes les banquettes, sauf celles réservées aux députés réformistes qui rageaient en silence.

Avant conclu qu'il avait irrité à la fois les réformistes et les bloquistes mais pour des raisons différentes, il a ajouté en riant qu'il avait déjà réussi ce tour de force en lançant à Washington des pointes tantôt aux démocrates, tantôt aux républicains.

Hier après-midi encore, le président américain a reconnu la relation commerciale spectaculaire entre les deux pays, la plus importante relation commerciale bilatérale au monde, a-t-il rappelé à plusieurs reprises. « Dans un monde où trop de nations préfèrent le conflit à la coopération et érigent des barrières au lieu de jeter des ponts, notre partenariat a été et devra toujours être un modèle pour les autres et une fondation pour bâtir un avenir commun », a déclaré M. Clinton à son arrivée à Ottawa, hier matin, où il était accueilli par le gouverneur général, Roméo LeBlanc.

De la part du premier ministre Chrétien, les éloges fusaient. « Les Américains sont nos meilleurs amis, que nous le voulions ou non », a-t-il indiqué hier en Chambre, mi-figue, mi raisin, au grand plaisir de tous. Le président, qui écoutait attentivement, a éclaté de rire.

Si ce n'est d'une manifestation d'une cinquantaine de personnes sur la colline parlementaire contre la politique américaine d'isolement de Cuba, cette première journée de rencontre s'est déroulée sans drame et sans beaucoup de contenu.

Une entente « ciel ouvert » pour libéraliser le transport aérien transfrontalier, la pièce maîtresse de cette rencontre officielle de deux jours, sera signée aujourd'hui.

## Le Wall Street Journal invite Chrétien et son invité à imiter Klein

EDMONTON (PC) — Jean Chrétien et Bill Clinton devraient prendre quelques leçons de gestion fiscale du premier ministre albertain Ralph Klein, écrit le *Wall Street Journal* dans un article publié hier.

C'est la troisième fois en quelques semaines que l'influent journal de New York louange la politique de réduction des dépenses du premier ministre progressiste conservateur.

Soulignant que MM. Chrétien et Clinton se rencontraient à Ottawa hier et aujourd'hui, le quotidien déclare que les deux chefs résistent aux pressions du public pour sabrer dans les dépenses.

En 1993, le gouvernement albertain a voté une loi visant à éliminer le déficit de 3,4 milliards \$ avant 1997. Au cours des deux dernières années, il a coupé pour 1,9 milliard \$ de dépenses et prévoit une autre réduction de 478 millions \$ en 1995-96. Plus de 6000 emplois ont été éliminés du secteur public.

Le *Wall Street Journal* dit de M. Klein qu'il ressemble davantage à l'ancien président américain Ronald Reagan qu'à l'actuel président de la Chambre, Newt Gingrich, connu pour ses positions conservatrices. « Comme M. Reagan, (M. Klein) est venu à son conservatisme dans les années 40 à partir d'une observation pratique du gouvernement. »

### En Bref

#### Warren Christopher hospitalisé

OTTAWA (AFP, PC) — Le secrétaire d'État américain Warren Christopher a été hospitalisé hier après-midi à Ottawa pour une hémorragie provoquée par un ulcère à l'estomac. Les médecins du Civic Hospital, où il s'était rendu au cours de la première journée de la visite du président Clinton au Canada, ont ajouté qu'ils gardaient leur patient en observation par précaution, se montrant rassurants sur son état. Le secrétaire d'État s'est senti mal après la rencontre entre les délégations américaine et canadienne qui a fait suite au discours du président Bill Clinton devant le Parlement canadien. M. Christopher a alors téléphoné à un médecin aux États-Unis, qui lui a conseillé de consulter immédiatement un médecin sur place, ce qu'il a fait. L'ulcère a été provoqué par des anti-inflammatoires que M. Christopher prenait pour soulager son arthrite.

#### Plan de sape américain?

OTTAWA (PC) — Un groupe culturel canadien affirme avoir obtenu un document confidentiel décrivant un plan du gouvernement américain susceptible de saper la souveraineté culturelle du Canada et d'autres pays. La Conférence canadienne des arts a déclaré hier que ce document démontre que Washington a entrepris une campagne contre les mesures restreignant l'entrée de produits audiovisuels américains dans des pays

étrangers. La Conférence a dit avoir obtenu le document de deux pages, intitulé « USG Global Audiovisual Strategy », de sources à Washington. On n'a pas précisé qui serait à l'origine de cette supposée stratégie, ni quand elle a été rédigée. Selon ce document, le gouvernement américain aurait l'intention de réagir aux mesures indésirées de façon « ciblée ». Deux litiges opposent les deux pays en matière d'échanges culturels: le retrait des ondes canadiennes d'une chaîne de musique country américaine et le projet d'Ottawa de taxer l'édition canadienne de *Sports Illustrated*.

## AVIS PUBLIC

### EXPOSITION SPÉCIALE ET SOLDE DE TAPIS PERSANS

MINARET ORIENTAL CARPETS, l'un des plus grands importateurs de tapis et carpettes orientaux, en affaires depuis 1982, est fier de présenter un TRÈS GRAND CHOIX EXCLUSIF de tapis et carpettes persans noués à la main.

**NOTEZ BIEN!**  
C'est une chance exceptionnelle offerte pour un temps limité. Venez bien préparés, avec vos dimensions (maximums et minimums), des échantillons de couleurs ou vos préférences. Possibilités d'échanges si vous achetez, demandez-nous tous les détails.  
L'excellente réputation de Minaret a toujours été et sera toujours une garantie de qualité.

**\* OFFRE LIMITÉE \***

En 1994, nous avons transféré tout un stock (valeur de 3 millions \$) de l'une de nos transactions européennes et l'avons ajouté à notre inventaire déjà fort impressionnant. Cet envoi représente une collection amassée sur une période de plus de 15 ANS, dont la plupart des articles ne sont PLUS DISPONIBLES EN EUROPE ou sur LES MARCHÉS DU MOYEN-ORIENT.

Cette IMMENSE collection de tapis et carpettes semi-anciens à l'état neuf inclut les magnifiques SAROUKS, NADJAFABADS, ainsi que les spectaculaires BIJARS. Seront également en montre: les très grands KERMAN'S d'une beauté à couper le souffle; des pièces exotiques de tribus en provenance de KELARDASHT et GOOCHAN, YALEMEHS et AFSHARS. Tapis de couleurs, soies fines, tapis de prière ainsi qu'un petit nombre de pièces afghanes et turques ont été ajoutés, le tout offert à BAS PRIX INCROYABLES! N'oubliez pas que NOUS VENDRONS MOINS CHER ces pièces qui seront offertes au-dessous des prix de détail locaux.

# CHÂTEAU FRONTENAC

1, rue des Carrières

Les SAMEDI et DIMANCHE 25 et 26 février, de 10h à 18h.

**NOURAIE**

Les plus beaux tapis persans et orientaux achetés directement de l'importateur.  
Prix à partir de 100\$

**Samedi de 11h à 21h et dimanche de 11h à 18h**  
**HÔTEL PLAZA QUÉBEC (SALLE WAGNER)**  
**303, boul. Laurier SAINTE-FOY**

Boutique **Militaire** Québec

Près du Cinéplex Odéon

**Nous combattons les prix**

730, boul. Charest Est, Québec, QC G1K 3J7 Tél.: (418) 640-9227

**RÉSULTATS**

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	2 533	227,80\$
5/6+	12	63 330	70\$
5/6	236	2 576	10\$
4/6	12 596	92	50\$
3/6	258 010	10	00\$

Ventes totales: 16 992 346,00\$  
Prochain gros lot (approx.): 5 800 000,00\$  
Prochain tirage: 95-02-25

Extra.		Gagné	
NUMÉROS	LOTS	1	6
961196	100 000 \$	27	28
61196	1 000 \$	36	38
1196	250 \$	50	61
Tirage du 95-02-22	196 50 \$		
	96 10 \$		
	6 2 \$		

Prochain tirage: 95-02-24

T.V.A. le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ de cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**La liste de cadeaux de Pierre Robitaille, de nombreux avantages lors de l'événement**

**LES JOURS DE LA MARIÉE**  
Du 20 au 26 février 1995

**RECEVEZ UN JOLI CADEAU, en déposant votre liste de mariage chez Pierre Robitaille.**

De plus, un généreux pourcentage en **CERTIFICATS-CADEAUX** vous sera accordé sur le total de vos cadeaux.

Dites-nous la date de votre mariage, sans obligation de votre part, et **COUREZ LA CHANCE DE GAGNER DE MAGNIFIQUES PRIX!**

**L'art de bien recevoir...**

**Vos réceptions seront des plus réussies avec les poêles à fondue, pierres à feu et accessoires à fondue Bianca, compléments indispensables de toute liste de mariage. Vos invités apprécieront l'originalité d'une fondue bourguignonne ou orientale combinée avec d'autres mets succulents cuits sur la pierre à feu.**

Nous emballons et livrons gratuitement.

Boutique **Pierre Robitaille**

Boîte de l'entrée principale  
Place-Ste-Foy  
653-7260



### Fête des forces armées en Russie

Le président russe Boris Eltsine, accompagné de deux officiers, a participé hier à une cérémonie sur la tombe du Soldat inconnu à Moscou. La cérémonie prend une coloration particulière cette année à cause de la guerre en Tchétchénie. Les Tchétchènes aussi commémorent un souvenir, mais fort différent de celui des Russes, celui de leur déportation par Staline, il y a 51 ans.

## Les islamistes menacent Alger d'un bain de sang

PARIS (AFP) — L'armée islamique du Salut (AIS) a promis hier que les derniers jours du ramadan seront marqués par de nouvelles actions violentes. Cette menace est formulée dans son bulletin clandestin diffusé au lendemain de la répression d'une tentative d'évasion d'islamistes de la prison Serkadji d'Alger qui a officiellement fait 100 morts dont quatre gardiens.

«Par la grâce de Dieu, les derniers jours du ramadan seront de feu et de flamme face au pouvoir putschistes», a menacé l'AIS, considérée comme la branche armée du Front islamique du Salut (FIS-dissous) dans son bulletin Al Fath Al Moubine (La victoire éclatante), reçu hier à Paris.

Les autorités ont confirmé, hier, l'ampleur de la répression, alors que le FIS réclamait une commission d'enquête sur ce «carnage».

Le parquet général d'Alger a annoncé, dans un communiqué lu à la télévision, que 96 détenus de cette prison de haute sécurité «impliqués dans des affaires de terrorisme», avaient été tués et dix autres blessés.

Le parquet indique avoir établi l'identité de toutes les victimes, mais sans en révéler les noms. Il

n'a notamment pas précisé si des dirigeants du FIS et l'assassin présumé du président Mohammed Boudiaf, Lembarek Boumaarafi, figuraient parmi les victimes.

Le décès de Lembarek Boumaarafi, dont le procès doit se dérouler «prochainement», risquerait d'accréditer aux yeux de nombreux Algériens la thèse d'une révolte manipulée pour faire disparaître un «témoin gênant», comme l'a qualifié le quotidien *El Watan*.

#### Commission d'enquête

De nombreux responsables du FIS à l'étranger ont réclamé une commission d'enquête sur ce «carnage», suivis par le leader du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Ait Ahmed.

Deux de ces responsables, Anouar Haddam et Cheikh Abdelbaki Sahraoui, ont en outre

estimé que ce «massacre» mettait un terme aux espoirs d'un règlement du conflit qui déchire le pays depuis trois ans.

Le mois de jeûne musulman du ramadan, qui a débuté le 1er février, s'achève le 2 ou le 3 mars.

Les groupes islamistes armés avaient ordonné à leurs Moudjahidines d'intensifier leurs opérations durant le ramadan.

Le bulletin de l'AIS, sous réserve d'authentification, indique que «de peur que les moudjahidines fassent exploser ses bâtiments, comme ce fut le cas près du commissariat central d'Alger, le tyran (le pouvoir) a érigé des murs en béton armé devant le siège de la direction générale de la sûreté nationale» de Bab el Oued.

Le Groupe islamique armé (GIA) avait revendiqué l'attaque-suicide à la voiture piégée contre le commissariat qui avait fait 42 morts et 286 blessés le 30 janvier.

Un colonel de la sécurité militaire et plus d'une dizaine d'artistes, d'enseignants, d'intellectuels, de militants politiques ont notamment été tués la semaine dernière dans des attentats.

DES TAUX À  
VOUS FAIRE  
TOURNER  
LA TÊTE.

4,9%\*

TERME DE 36 MOIS  
sur ces modèles 1994: Colt, Colt Wagon,  
LHS, Intrepid, Concorde, New Yorker,  
LeBaron, Spirit et Acclaim.

5,9%\*

TERME DE 48 MOIS  
sur la Dodge Spirit et  
la Plymouth Acclaim 1995.

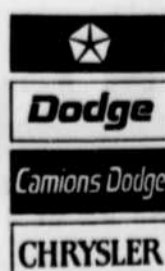
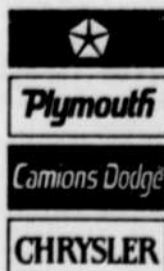
8,9%\*

TERME DE 48 MOIS  
sur ces modèles 1995: Colt,  
New Yorker, LHS, Caravan  
et Voyager.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.  
QUELQU'UN DE FIABLE.

\*Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



#### En Bref

##### ■ 175 ans pour le boucher fou

MADRID (AFP) — Un boucher espagnol, Manuel Gonzalez, surnommé «le fou au survêtement», a été condamné hier à 175 ans de prison par un tribunal de Barcelone pour avoir agressé 16 jeunes femmes en leur plantant des flèches et des couteaux dans les fesses et les parties sexuelles. L'une des victimes a trouvé la mort à la suite d'une de ces attaques commises entre 1991 et 1993, le plus souvent dans des bouches de métro ou quand les jeunes femmes, certaines mineures, marchaient dans la rue. Lors de son ultime agression, Manuel Gonzalez a perdu des papiers personnels qui ont permis son identification. Tout en lui accordant les circonstances atténuantes en raison de son état psychologique, le tribunal a estimé que le jeune homme avait voulu tuer et qu'en raison de sa profession de boucher, il «avait des connaissances anatomiques supérieures à la moyenne et une plus grande habileté à manier des instruments coupants».

##### ■ Tire-bouchon impuissant

WINDSOR, Californie (AFP) — Un fabricant de bouchons californien a été contraint de payer 1 million \$ pour avoir fourni des bouchons impossibles à extraire à un viticulteur qui les avaient utilisés sur 700 000 bouteilles. La société Portocork avait livré des bouchons couverts d'un émulsifiant qui a agi comme de la colle. Le viticulteur Sonoma-Cutrer Vineyards a dû rappeler la plupart des bouteilles du millésime 1986 et mettre au point une machine spéciale pour extraire les bouchons rebelles, finalement enlevés sous la pression d'un gaz introduit avec une aiguille.

##### ■ Le fouet pour les lesbiennes

DUBAI (AFP) — Deux femmes étrangères ont été condamnées par un tribunal des Émirats arabes unis à 180 coups de fouet au total et à des peines de prison pour le lesbianisme, a rapporté hier le quotidien *Gulf News*. Un tribunal a condamné deux femmes expatriées à 90 coups de fouet chacune et des peines de un et deux ans de prison pour «avoir eu des relations illicites». C'est la première fois que la presse des Émirats évoque une histoire de femmes accusées d'homosexualité, sujet tabou dans les pays arabes et islamiques.

##### ■ Vengeance à l'arbalète

GOETTINGEN (Allemagne) (AFP) — Un quadragénaire allemand s'est servi d'une arbalète mardi près de Goettingen pour se venger de son ancienne compagne, blessant celle-ci d'une flèche avant de la poignarder. L'homme de 44 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a épié sa future cible près de son appartement et, la voyant, lui a décoché un trait qui l'a atteinte. Sa victime de 41 ans, qu'il a ensuite agressée au couteau, se trouvait hier dans un état critique. Quelques heures après le drame, l'amant éconduit a été retrouvé grièvement blessé, vraisemblablement à la suite d'une tentative de suicide.

Espionnage américain en France

# Washington refuse de rappeler les diplomates impliqués

WASHINGTON (d'après AFP) — Les diplomates de l'ambassade des États-Unis à Paris mis en cause par les autorités françaises quitteront la France « en suivant le rythme normal de rotation » entre les postes diplomatiques, a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat.

« Notre personnel n'a pas été spécifiquement enjoint de quitter » le territoire français, a expliqué le porte-parole, Christine Shelly, en se référant au communiqué commun publié la veille par les ministères français de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

Ce communiqué, qui accuse implicitement ces diplomates d'espionnage, se contente de « recommander » aux autorités américaines de « prendre les mesures nécessaires pour que ces personnes quittent le territoire français », sans donner de date.

Selon les usages diplomatiques, une telle démarche signifie cependant que les diplomates concernés doivent écourter leur séjour.

La durée du séjour des diplomates américains à l'étranger varie selon les pays et les circonstances. Elle va de deux à cinq ans.

« J'ai le sentiment que les Fran-

çais aimeraient bien voir cette affaire retomber », a par ailleurs déclaré un haut responsable de l'administration américaine qui a requis l'anonymat. « Nous avons discuté cette question en privé avec les Français », a ajouté ce responsable à bord d'Air Force One en route pour Ottawa.

Notant que la France n'avait pas déclaré les diplomates mis en cause persona non grata et ne les avait pas expulsés, il a ajouté: « Nous ne nous attendons pas à ce qu'ils (les Français) le fassent ».

**Manoeuvre électorale**

Un autre responsable estime que les accusations d'espionnage paraissent, comme l'a suggéré la presse française, liées à la campagne présidentielle en France, en produisant un effet de diversion après une affaire d'écoutes téléphoniques embarrassante pour le gou-

vernement.

Certains analystes pensent que cette histoire d'espionnage tombe à point nommé pour détourner l'attention de l'affaire d'écoutes téléphoniques illicites contre le beau-père d'un juge d'instruction, qui embarrasse le Balladur.

**Affaire courantes**

De telles affaires entre les États-Unis et la France ne sont pas exceptionnelles, mais elles ont toujours été dans le passé traitées dans la plus grande discrétion.

La question que l'on se pose est de savoir pourquoi c'est le ministre de l'Intérieur, M. Charles Pasqua, qui a reçu à deux reprises l'ambassadeur des États-Unis, Mme Pamela Harriman, pour lui faire part de la décision française, alors que c'est habituellement le ministre des Affaires étrangères qui est chargé de ce type de mission et qui semble avoir été tenu à l'écart.

Cette entorse aux usages ne sera sans doute pas de nature à améliorer les relations entre MM. Pasqua et Juppé qui, tout en étant membres du même gouvernement

et du même parti, se sont déjà publiquement opposés en raison de certaines incursions du ministre de l'Intérieur dans le domaine des affaires étrangères.

En outre, M. Pasqua est une pièce centrale de la stratégie électorale de M. Balladur, tandis que M. Juppé est un partisan du maire de Paris, M. Jacques Chirac, principal rival à droite du premier ministre.

L'hypothèse est déjà avancée que la publicité donnée, volontairement ou non, à l'imbroglio franco-américain vise en fait, en cette période cruciale de la campagne présidentielle, à améliorer l'image du gouvernement et plus particulièrement celle de M. Pasqua, malmené dans l'affaire des écoutes téléphoniques.

Ces soupçons sont aussi alimentés par le fait que la cote de M. Balladur a fortement chuté dans les sondages et que dans le climat politique qui prévaut actuellement en France, à deux mois de l'élection présidentielle, chacun fait feu de tout bois pour augmenter ses propres chances ou diminuer celles de ses concurrents.

**En Bref**

**Protestants en colère**

BELFAST (AFP) — La colère des partis protestants unionistes n'a pas fléchi hier contre le projet anglo-irlandais pour l'Ulster et s'est même accompagnée de menaces pour la survie du gouvernement Major, qui a régulièrement besoin des députés unionistes pour pallier sa faible majorité parlementaire. Les unionistes, qui semblent cependant de moins en moins décidés à boycotter les négociations de paix, ont manié l'intimidation directe. Les partis unionistes ne paraissent pas prêts à porter la responsabilité de la rupture définitive du dialogue. Tous les indicateurs, observateurs, sondages relèvent que le désir numéro un est la poursuite d'une vie normale après 25 ans de terreur. C'est à dire la poursuite du cessez-le-feu, donc du dialogue.

**Accalmie précaire**

BRASILIA (AFP) — Aucun combat, après les violents affrontements de mercredi, n'a été enregistré hier à la frontière entre le Pérou et l'Équateur, où la situation reste toutefois « précaire », après les violents affrontements de la veille, qui, selon Quito, ont fait 13 morts chez les Équatoriens. À Brasilia, les quatre pays garants préoccupés par la reprise des combats, ont exigé hier matin du Pérou et de l'Équateur qu'ils respectent l'engagement de mettre fin aux hostilités, qu'ils avaient conclu le 17 février après 25 jours de combats.

**Bijouterie Paul A. Langlois**  
 Pour le grand jour... ou tout simplement pour lui avouer combien vous l'aimez.



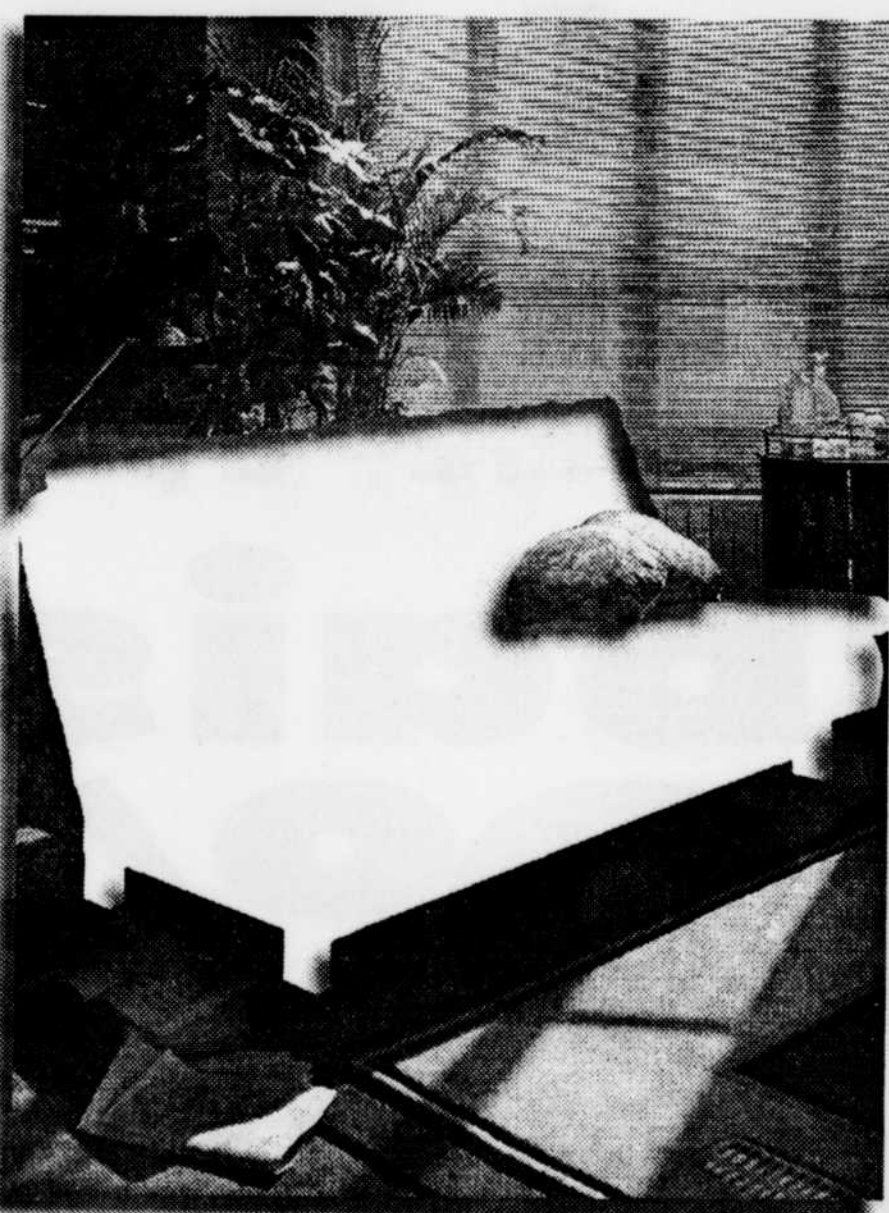
Jonc 14 carats • 20 carats de diamant  
 Jonc demi-éternité  
**Bénéficiez du prix du manufacturier 395\$** TPS incluse TVQ en sus  
 Grand choix d'alliances  
**Autrefois boul. Charest (St-Roch)**  
 • fabrication et réparation de bijoux sur place  
 • estimation gratuite des réparations  
 • remontage de bagues à diamant

**Paul A. Langlois**  
 Manufacturier de bijoux

Établi depuis 1953  
 909, boul. Pierre-Bertrand Sud  
 Bureau 210, Vanier 683-3145

Judi Vendredi Samedi Dimanche

## Cherche salon désespérément!



Pour une durée limitée,  
**20 à 60%**  
 de réduction sur tous nos meubles de salon.

**maison corbeil** 2500, rue Jean-perrin, Québec  
 Autoroute Du Vallon  
 Sortie Saint-Jacques  
 847 2724

**SOLDE DE LIQUIDATION**

**HABIT DE CUIR**  
 SPÉCIAL: **449<sup>95</sup>** Cour.: 600\$

**GANTS DE CUIR CKX**  
 Cour.: 69\$  
 SPÉCIAL: **48<sup>95</sup>**

**DOSSIER AJUSTABLE**  
 pour châssis de 17 à 17 1/2 po  
 Cour.: 127,10  
 SPÉCIAL: **79<sup>95</sup>**

**BOTTES CKX EXPLORE II**  
 SPÉCIAL: **54<sup>95</sup>** Cour.: 74,95 \$

**CASQUE D'HIVER**  
 RABAIS JUSQU'À **40%**

**BOUGIES**  
 Type résistant **1<sup>99</sup>**  
 Type régulier **1<sup>59</sup>**  
 Limite: 4 par client

**Rabais de 20 à 30%**  
 sur les accessoires de motoneige

Spéciaux en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise.

**ADM** PIÈCES POUR TOUTES LES MARQUES **KIMPEX**  
 304, boul. Pierre-Bertrand, Vanier  
**527-4489** ou 1-800-463-4340

**VENTE MATELAS CHIRO & ORTHOPÉDIQUE**

**Qté Limitée. 3 Jours Seulement!**

**CHIRO**  

**\$136**  
 SIMPLE: \$136  
 DOUBLE: \$195  
 QUEEN: \$230

**CHIRO GUARD**  

**\$142**  
 SIMPLE: \$142  
 DOUBLE: \$205  
 QUEEN: \$250

**PLATE-FORME \$49** SIMPLE DOUBLE QUEEN  
 À L'ACHAT D'UN MATELAS:  
 \*Les photos peuvent différer légèrement du produit annoncé.

**LE COIN DU MATELAS**  
 158 Boul. HAMEL  
 OUVERT DU LUNDI-SAMEDI

DE BIAIS À TI-FRÈRE, VOISIN DE MOTO VANIER, COIN HAMEL ET BELANGER. **-VANIER- 527-5537**

**La vente point final! Liquidation de fin de saison**  
**1 000 000\$ de marchandises à liquider**

**SKI ALPIN "PRE" M2-A**  
 niveau intermédiaire, valeur de 299 \$  
**spécial 150\$**  
 et plusieurs autres spéciaux dans les différentes disciplines sportives en magasin.

**PLANCHES À NEIGE**  
 avec fixations  
**à partir de 385\$**

**Vêtements et accessoires d'hiver**  
 Rabais de 25% à 50%  
 • vêtements de planches à neige  
 • vêtements de ski alpin

**QUÉBEC SPORTIF**  
 La première place  
 710, Bouvier, Québec **628-5252**

**Tout sous un même toit!**

Veillez prendre note que dorénavant la boutique et l'atelier **Le Privé** situé au **3930, boul. Hamel, a fermé ses portes** afin de mieux servir sa clientèle à **Place de la Cité.**

À cette occasion, un **surplus d'inventaire** nous oblige à vous consentir des **rabais intéressants.**

À vous d'en profiter!

**Le PRIVÉ**  
 VÊTEMENTS HAUT DE GAMME  
 cuir • suède • agneau retourné

Place de la Cité  
 Sainte-Foy  
**657-7291**

Sondage de Santé Canada décrié par un militant antitabac

## Les jeunes Canadiennes fumeraient moins

OTTAWA (PC) — A la satisfaction d'experts en santé, l'usage du tabac a reculé chez les jeunes femmes, l'an dernier, et ce, pour la première fois depuis des décennies.

par DENNIS BUECKERT

C'est du moins ce qu'indiquent les résultats d'un récent sondage rendu public hier par le ministère de la Santé.

La proportion de fumeuses chez les femmes âgées de 20 à 24 ans, qui était de 39% en mai, a chuté à 34% en novembre, ce qui représente une baisse nette de 100 000 fumeuses.

« C'est très encourageant, a commenté M. Bill Maga, du minis-

tère de la Santé. J'espère que cette tendance persistera dans l'avenir, mais c'est la première fois que nous la constatons. »

M. Maga ne dispose d'aucune autre preuve d'une baisse de l'usage du tabac chez les femmes, et pour cette raison, ces résultats sont traités avec une certaine circonspection.

Depuis les années 40, l'usage du tabac ne cessait de progresser chez les femmes; et cette année, le cancer du poumon a devancé le cancer

du sein comme première cause de mortalité due au cancer chez les Canadiennes.

Les nouvelles données sont particulièrement surprenantes, étant donnée la baisse des taxes sur le tabac, entrée en vigueur au début de 1994. Les militants pour la santé et contre le tabac avaient prédit qu'une baisse des taxes sur le tabac entraînerait une hausse du nombre des fumeurs.

Pourtant, un sondage réalisé en novembre n'a pas permis de constater de modification de la consommation de tabac.

Trente pour-cent des personnes interrogées ont dit qu'elles fu-

maient, contre 31% en mai 1994. La proportion des fumeurs du groupe des 15 à 19 ans — des années décisives — est demeurée inchangée, soit 28%.

Les fumeurs fumaient en moyenne 18,4 cigarettes par jour, soit à peu près le même nombre que dans l'enquête antérieure.

Le militant antitabac David Sweanor a contesté la fiabilité de cette enquête en disant qu'elle souffrait de faiblesses méthodologiques et que ses résultats ne concordent pas avec ce qu'on connaît de la consommation du tabac.

Le simple fait que des chercheurs fédéraux interrogent tous

les trois mois le même groupe de gens sur leurs habitudes reliées au tabac, peut avoir pour effet d'inciter ces gens à cesser de fumer à un rythme plus rapide que la population en général, a-t-il dit.

M. Maga a convenu qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions fermes de l'effet de la baisse du prix du tabac.

Le ministère de la Santé effectue des sondages sur le tabac tous les trois mois, pour évaluer l'effet des baisses de taxes sur la consommation. L'enquête de novembre a été effectuée à partir d'entrevues auprès de 12 800 Canadiens de plus de 15 ans.

### ■ Affaire Barnabé

MONTREAL (PC) — Le juge Benjamin Greenberg, de la cour supérieure, à Montréal, a rejeté hier la requête de la policière Manon Cadotte qui voulait être libérée des accusations de voies de fait graves portées contre elles dans l'affaire Barnabé. Mme Cadotte, de la police de la CUM, soutenait qu'il n'existait aucune preuve la reliant aux actes criminels qui lui sont reprochés. A l'issue de l'enquête préliminaire, en décembre, la policière âgée de 24 ans et quatre de ses collègues soupçonnés d'avoir passé à tabac le chauffeur de taxi Richard Barnabé ont été cités à procès.

# SEARS

Attendez-vous à plus

Tous les dessous de maintien et soutiens-gorge

# WonderBra<sup>MD</sup>

# et

# Daisyfresh<sup>MD</sup>,

plus bas WonderBra<sup>MD</sup> à prix courants

# Rabais 30%



Prix en vigueur jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> mars 1995  
Le choix varie selon les magasins

Nos conseillères qualifiées vous aideront à trouver le modèle idéal

Service offert dans la plupart des magasins

## Gagnez un voyage aux Bahamas

Vous pourriez gagner un voyage pour 2 à Freeport aux Bahamas, comprenant le voyage en avion, l'hébergement pour 13 nuits et 1000\$ en argent comptant. Vaut environ 4298\$-5038\$ (selon la date et l'endroit du départ au Canada). Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins reçus. Aucun achat requis. Avant d'être déclarés gagnants, les participants dont le nom aura été tiré devront répondre à une question subsidiaire. Bulletins de participation et règlement du concours à la boutique des dessous intimes pour femmes de Sears. Concours en vigueur jusqu'au 31 mars 1995.

# SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 532-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770.

Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

LIQUIDATION D'ENTREPÔT • LIQUIDATION D'ENTREPÔT

# LES 36 HEURES TANGUAY

## AVIS



### LES 36 HEURES TANGUAY,

c'est une liquidation de meubles, d'électroménagers et d'électronique: échantillons de plancher, meubles discontinués et marchandise légèrement endommagée.

**Les prix sont réduits au minimum et très souvent laissés en bas du coûtant.**

Tout sera vendu sur la base: **PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI.**

Cartes de crédit acceptées

### ATTENTION

**LES 36 HEURES TANGUAY,** ça se passe seulement au centre de distribution. Toute la marchandise en liquidation est pour livraison immédiate.

**LES 36 HEURES TANGUAY,** faut surtout pas manquer ça.

# 7200, Armand-Viau

## Québec (Parc Armand-Viau) 847-4411

### HEURES D'OUVERTURE

Judi 23 février:	13h à 21h
Vendredi 24 février:	9h à 21h
Samedi 25 février:	9h à 17h
Dimanche 26 février:	9h à 17h



# A M E U B L E M E N T S TANGUAY

## LIQUIDATION D'ENTREPÔT

LES ARTS ET SPECTACLES

LE SOLEIL



Francis Martineau, Roxanne Boulianne, Nadine Meloche, Marina Thiney et Édith Cayouette ont écrit et fait la mise en scène de *La descente aux hormones*, présentée au Conservatoire d'art dramatique à compter de demain.

« La descente aux hormones » par les élèves sortants du Conservatoire  
**Une comédie noire sur le thème très actuel du rajeunissement**

QUÉBEC — La jeunesse éternelle! Qui n'a jamais rêvé, aux premiers signes de flétrissement, de retrouver la vigueur physique et intellectuelle du tout début de l'âge adulte? Inspirés par un article sur les hormones de croissance, paru dans un important magazine américain, les élèves sortants du Conservatoire d'art dramatique de Québec proposent, à compter de demain, leur création *La descente aux hormones*, une comédie noire sur le thème du rajeunissement.

par MARIE DELAGRAVE  
 LE SOLEIL

L'article, intitulé *Growing Young*, traite d'une hormone — synthétisée et injectée à prix d'or — permettant non seulement de stopper le processus de vieillissement du corps humain mais aussi de l'inverser. Il ne s'agit pas d'une fiction, aussi incroyable que cela puisse paraître; les finissants en jeu du Conservatoire n'ont rien inventé, jurèrent-ils.

Cette actualité scientifique les a, à vrai dire, tellement impressionnés qu'ils ont choisi d'en faire le prétexte de leur création, présentée jusqu'au 4 mars (relâche le 28 février) au 11, rue Saint-Stanislas, dans le Vieux-Québec. LE SOLEIL a rencontré les cinq jeunes comédiens de la pièce: Roxanne Boulianne, Édith Cayouette, Francis Martineau, Nadine Meloche et Marina Thiney.

Sous la supervision de leur professeur Jacques Lessard, chacun

d'eux s'est impliqué dans l'écriture et la mise en scène de cette histoire dotée de cinq personnages principaux. Il s'agit en fait d'une famille, qui assiste à un reportage télévisuel au sujet des hormones de croissance et de leurs promesses de jouvence.

Le père, la mère, la soeur de celle-ci et les deux filles du couple réagissent vivement aux propos véhiculés par l'émission. Les auteurs ont choisi de faire assister le public au rêve — qui devient à l'occasion un cauchemar — de chaque membre de la cellule familiale.

Bien que simultanées, ces sonneries sont présentées de façon successive, les finissants en scénographie Marie-Claude Pelletier (décors et éclairages) et Jean-Marc Saumier (costumes et accessoires) veillant à assurer la bonne compréhension de cette incursion dans l'imaginaire, fort débridé au demeurant, des personnages.

**Du délire et de l'absurde**  
 Francis, le seul gars du groupe,

interprète le père. « Capitaine dans l'armée, c'est un gars frustré par sa position, décrit-il. L'hormone de croissance représente pour lui l'occasion d'accéder à un poste tellement élevé qu'il devient un dieu et abuse de son pouvoir. »

Roxanne joue le rôle d'Ursula, la tante, une chanteuse à la retraite. « Elle rêve de refaire sa carrière, de réparer ses erreurs de parcours et de balancer l'amant qui l'avait abandonnée pour une plus jeune », explique la jeune comédienne.

Édith est Hélène, la fille aînée du couple. « Très complexée, elle croit que l'hormone lui permettra de maigrir. Elle veut devenir une *top model*, mais n'est pas très à l'aise dans ce rôle. »

Le personnage de la mère revient à Marina: « Elle se sent inutile à la maison depuis que ses filles ont grandi. Elle imagine alors la régression de ses enfants — et accidentellement celle de son mari — en leur administrant l'hormone. »

Nadine interprète, quant à elle, la benjamine, Alice. « Très engagée dans diverses causes, elle craint que la consommation de l'hormone n'empêche les jeunes d'avoir leur chance dans la société. Elle se retrouve au cœur d'un procès, où elle fait un plaidoyer pour la jeunesse », raconte-t-elle.

Plusieurs de ces réveries ont tendance à tourner à l'aigre. La fin de la pièce, pour sa part, est « apocalyptique », selon Francis, alors que chacun est transformé par ce qu'il a pu imaginer.

La morale? « Il n'y en a pas, répondent d'emblée les élèves sortants. Nous avons voulu plutôt proposer un questionnement. » « Quand on a lu l'article, on s'est dit que notre société occidentale considérerait la vieillesse comme une maladie, que les personnes âgées n'ont plus le respect qui leur est dû », poursuit Édith. « La seule justice — tout le monde meurt —, sommes-nous en train de la perdre? Est-ce que les riches pourront retarder l'échéance? » ajoute Roxanne.

En dépit du sérieux du sujet, les jeunes auteurs ont tenu à privilégier l'humour. « Les idées sont véhiculées de façon divertissante », croit Marina. « C'est un show qui bouge beaucoup, avec des effets », continue Roxanne. « Heureusement d'ailleurs que nous avons Erika Gagnon à la régie, qui après les répétitions semble aussi épuisée que nous! » relate Édith.

L'entrée à *La descente aux hormones* est libre sur présentation du laissez-passer, disponible au 13, Saint-Stanislas. Renseignements au 643-9833.

**La bande des six fait des siennes au Grand Théâtre**

QUÉBEC — « Je n'assisterai pas à ce cirque! » s'était promis un mélomane souffreteux. Dommage pour lui. Tout le plaisir fut pour les nombreux vrais amoureux du piano et pour les six grands pianistes qui ont donné au Grand Théâtre, hier soir, l'un de ses plus beaux « cirques ». (Ce mot signifiant cercle, en latin, disons que tous les spectateurs étaient heureux d'être du cercle des élus!)

une critique de RÉGIS TREMBLAY  
 LE SOLEIL

On avait vraiment pensé à tout et à tous! Pareil éventail pianistique, avec ses couleurs variées et quelquefois disparates, offrait à chacun des moments de grâce comme des plaisirs plus simples... sans compter les surprises!

D'entrée, les six virtuoses attaquèrent l'*Ouverture de La Flûte Enchantée* de Mozart. Si la transcription proposée offrait peu de relief, elle suffit à créer le momentum autour d'Angela Cheng, Janina Fialkowska, Marc-André Hamelin, Angela Hewitt, Jon Kimura Parker et André Laplante.

Beaucoup plus adapté à pareille fête fut l'attrayant *Scaramouche* de Darius Milhaud. Davantage que les brillantes des premier et dernier mouvements, ce fut la douce clarté du deuxième qui permit aux six pianistes d'atteindre à une parfaite entente.

Le premier solo de la soirée fut l'un des plus marquants. Débordante d'une énergie par-

faitement modulée, Angela Cheng imprima un mouvement irrésistible à la sonate en do majeur de Mozart. Suivit le solo pathétique d'Angela Hewitt (un Schumann transcrit par Liszt!). Jon Kimura Parker entra dans la course avec un rag de Scott Joplin, plus rêveur que dansant, et un trop rapide jazz de Chick Corea, qui sut divertir l'assistante.

Jouée à six, la *Suite no. 2 pour deux pianos* de Rachmaninov fut le moment le plus attachant de la soirée, alors que les virtuoses atteignent une grande complexité. Le cercle était soudain devenu très intime.

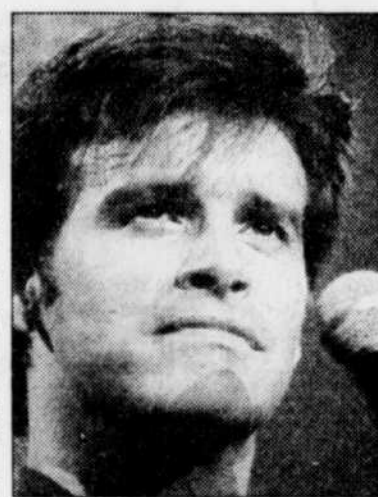
Janina Fialkowska entreprit alors de « mettre un peu de polonais dans tout cela », comme elle le dit et le fit si bien, avec son sens profond du trouble slave et une grande autorité d'exécution.

André Laplante nous donna le dernier grand frisson de la soirée, avant les divertissements. Sa *Toccata en do majeur* de Bach fut d'une grande noblesse de sentiment et d'une maîtrise presque mystique. Laplante est un grand seigneur!

Les Echos des arts

■ Une supplémentaire pour Roch Voisine

Roch Voisine tiendra l'affiche un second soir au Colisée de Québec, formule concert. Il était déjà prévu qu'il se produirait le vendredi 31 mars, spectacle pour lequel il reste encore environ 500 billets. Pour répondre à la demande, les organisateurs ont réservé le Colisée le lendemain, 1er avril. Les quelque 5000 billets seront mis en vente demain dans le réseau Bilettech. Roch Voisine devait terminer sa tournée avec son spectacle du 31 mars à Québec. Mais le chanteur devra modifier son calendrier en raison des supplémentaires qui viennent de s'ajouter à Québec, Montréal et en région au cours du mois d'avril.



■ Louise Forestier annule son spectacle de ce soir

Une vilaine grippe force Louise Forestier à annuler les spectacles qu'elle devait offrir ce soir et demain à la Maison de la chanson. Les spectacles seront reportés à une date ultérieure, que la Maison de la chanson fera connaître dès que possible.

FAMOUS PLAYERS

“ON EN SORT ÉMU, BOULEVERSÉ, LE COEUR BROYÉ DE TENDRESSE, AVEC UNE SEULE ENVIE: SE FAIRE PRENDRE DANS DES BRAS, COMME UN ENFANT...”

★ ★ ★ 1/2  
**VANESSA PARADIS CRÈVE L'ÉCRAN**

“JEAN BECKER RÉUSSIT À NOUS FAIRE CROIRE À CETTE HISTOIRE, LE RYTHME ET LE TON CHANGENT CONSTAMMENT, EN NE TRICHANT PAS.”

“LA RENCONTRE ENTRE GÉRARD DEPARDIEU ET VANESSA PARADIS COMBLE TOUTES LES ATTENTES.”

“C'EST RYTHME ET PUNCHÉ.”

**VANESSA PARADIS**  
 GERARD DEPARDIEU  
 dans le rôle de LEBOVITCH



**Elisa**  
 LE NOUVEAU FILM DU RÉALISATEUR DE "L'ÉTÉ MEURTRIER" JEAN BECKER

STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier

4\$ POUR LES REPRÉSENTATIONS AVANT 18h - 7 JOURS SUR 7

**15 NOMINATIONS AUX OSCARS**

Incluant meilleur film meilleur acteur **Tom Hanks**

Tom Hanks est **Forrest Gump**

GALERIES DE CAPITALITÉ 5401 Boul. Des Galeries 628-2455

Tous les jours 14h15, 19h00, 21h45

Consultez le Guide Horaire

IMPERIAL 549-9022

GALERIES DE CAPITALITÉ 5401 Boul. Des Galeries 628-2455

Sem. du 24 Fév. au 02 Mars '95

**Un Indien dans la Ville (G) Dolby V.F.** 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20

**Légende D'Automne (G) Dolby V.F.** 13h15, 15h50, 19h00, 21h40

**Scorpion Noir (13+ violence) Dolby V.F.** 13h00, 15h10, 17h15, 19h25, 21h45

**Le Roi Lion (G) Dolby 12h30, 16h50**

**Forrest Gump (G) Dolby V.F.** 14h15, 19h00, 21h45

**Instinct de Vengeance Dolby V.F.** (13+ violence) 14h40, 19h10, 21h35

Le Livre de la Jungle (G) 12h30, 16h50

Question Piège (G) Dolby V.F. 13h10, 15h45, 19h, 21h35

STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier

Sem. du 24 Fév. au 02 Mars '95

**Fiction Pulpeuse Dolby V.O.A.** (16+ violence, langage vulgaire) Sam. Dim. 14h00, 16h55, 20h00 En Sem. 20h

**Elisa (13+) V.F.** En Semaine 19h00, 21h20 Sam. Dim. 13h50, 16h20, 19h00, 21h20

**A l'Ombrage de Shawshank V.F.** (13+ langage vulgaire) En Sem. 20h10 Sam. Dim. 14h10, 17h00, 20h10

RUDYARD KIPLING'S

**LE LIVRE DE LA JUNGLE**

Tous les jours 12h30, 16h50

GALERIES DE CAPITALITÉ 5401 Boul. Des Galeries 628-2455

EN NOMINATION AUX OSCARS

JOHN TURTURRO ROB MORROW RALPH FIENNES

ROBERT REDFORD

**QUESTION PIÈGE**

HOLLYWOOD PICTURES, WILDMOOD ENTERPRISES, BALTIMORE PICTURES

ROBERT REDFORD "GLAZING" JOHN TURTURRO BOB MORROW RALPH FIENNES DAVID PAYMER PALLS COFFIELD FRED ZOLLO RICHARD DREYFUS J. DITH JAMES GARY O'BRIEN MICHAEL JACOBS ALLAN KRASNY MICHAEL NOZIK

STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier

Tous les jours 13h10, 15h45, 19h00, 21h35

LA BANDE À TARANTINO VOUS DIT "MERCI" ET VOUS INVITE À CÉLÉBRER leur...

7 NOMINATIONS AUX OSCARS dont MEILLEUR FILM

MEILLEUR RÉALISATEUR QUENTIN TARANTINO

MEILLEUR ACTEUR JOHN TRAVOLTA

MEILLEUR ACTRICE DE SOUTIEN SAMUEL L. JACKSON

MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN EMA THURMAN

MEILLEUR SCÉNARIO

**FICTION PULPEUSE**

en film de Quentin Tarantino

John Travolta/Ronald L. Jackson/Uma Thurman Harvey Keitel/Uma Thurma/Sandra Bernhard

MIRAMAX

STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier

Sam. Dim. 14h00, 16h55, 20h00 En Semaine 20h00

STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier

Sam. Dim. 13h50, 16h20, 19h00, 21h20 En Semaine 19h00, 21h20

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: GINETTE CUSTEAU, LE SOLEIL, C.P. 1547, succ. terminus 925, chemin Saint-Louis, Québec, G1K 7J6. Fax: 686-3374. Tél: 686-3489.

Cinéma

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) Farinelli (4) 13h25, 16h10, 19h, 21h20 (13 ans). Highlander III (6) 13h, 15h05, 17h15, 19h25 (13 ans). Instinct de vengeance (4) 21h35 (13 ans). Legendes d'automne (5) 13h15, 16h, 18h45, 21h35 (G). Meurtre avec préméditation (4) 13h35, 16h20, 19h, 21h35 (13 ans). Billy Madison (6) 13h20, 15h25, 17h25, 19h45, 21h50 (G). Un indien dans la ville (-) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h20 (G). Scorpion noir (4) 13h, 15h10, 17h20, 19h40, 21h50 (13 ans). Les quatre filles du Dr March (3) 14h, 16h30, 19h10, 21h40 (G). Prix d'entrée: 8 \$; 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ pour les représentations avant 18h en semaine.

CLAP (650-CLAP) Rang 5 (4) 12h30, 16h45 (G). Farinelli (4) 12h45, 17h15, 21h30 (13 ans). Coups de feu sur Broadway (3) 13h, 19h15 (G). Katia Ismailova (4) 14h45, 21h45 (-). Anna: 6-18 (3) 15h, 21h15 (G). La séparation (3) 15h15, 19h30 (G). Les aventures de Priscilla (4) 17h (13 ans). Vivre! (3) 19h (0). Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ pour les 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les Super-Primeurs les ven. sam. dim.; 5,25 \$ du lun. au jeu.

GALERIES DE LA CAPITALE (828-2455) Le roi Lion (3) 12h30, 16h50 (G). Legendes d'automne (5) 13h15, 15h50, 19h, 21h40 (G). Le livre de la jungle (5) 12h30, 16h50 (G). Instinct de vengeance (4) 14h40, 19h10, 21h35 (13 ans). Scorpion noir (4) 13h, 15h10, 17h15, 19h25, 21h45 (13 ans). Forrest Gump (3) 14h15, 19h, 21h45 (G). Question piège (3) v.f. de Quiz Show 13h10, 15h45, 19h, 21h35 (G). Un indien dans la ville (-) 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20 (G). Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234) Scorpion noir (4) 18h45, 21h15 (13 ans). Billy Madison (6) Ven. 19h, 21h15 (G). Instinct de vengeance (4) Ven. 19h (13 ans). Meurtre avec préméditation (4) 21h15 (13 ans). Un indien dans la ville (-) Ven. 19h, 21h15 (G). Les quatre filles du Dr March (3) Ven. 18h45, 21h15 (G). Legendes d'automne (5) 18h30, 21h15 (G). Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotes 13 ans+) et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (522-2828) Vidéos 18 ans. Portrait passion 12h, 14h14, 18h55. Phantom of the cabaret 13h15, 15h50, 20h10. Le Corbeau 8h45, 17h15. Obsession 10h25, 21h35.

PLACE CHAREST MATINÉES \$4.99. Consultez LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL.

SHARON STONE GENE HACKMAN INSTINCT DE VENGEANCE. version française de THE QUICK AND THE DEAD.

3 NOMINATIONS AUX OSCARS. "VIVEZ LA LÉGENDE, COMME UN COUP DE FOUDRE." BRAD PITT ANTHONY HOPKINS AIDAN QUINN LÉGENDES D'AUTOMNE.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS.

LE FILM IDÉAL POUR LE CONGÉ SCOLAIRE #1 AU BOX-OFFICE FRANÇAIS. 6 MILLIONS DE SPECTATEURS. PATRICK TIMSIT THIERRY LHERMITTE LUDWIG BRIAND UN INDIEN DANS LA VILLE.

PARIS (694-0891) Le roi Lion (3) 19h (G) Junior (5) v.f. 21h (G). La princesse des cygnes (4) 18h45 (G). A l'ombre de Shawshank (5) 21h15 (13 ans). Sans parole (4) 19h15 (G). Le meurtre dans le sang (3) 21h30 (18 ans). Prix d'entrée: Lun. mer. jeu. 2 \$. Ven. sam. dim. 3 \$.

SAINT-FOY (656-0592) Fiction pulpeuse (3) Sem. 20h (16 ans). Elsa (4) v.f. Sem. 19h, 21h20 (13 ans). A l'ombre de Shawshank (5) Sem. 20h10 (13 ans). Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINE BISTRO, 291, St-Vallier Est. Les Envahisseurs v.o.a. 15h. Monty Python's Flying Circus v.o.a. 16h. Scratch Vidéo Perdus dans l'espace 16h30. Les dents de la mer (1975) 17h, 21h30. Les oiseaux (1963) 19h15. Rens.: 648-6677.

AQUARIUM DE QUÉBEC, 1675, ave. des Hôtels, Ste-Foy. Inf. 659-5264. 19h, La rivière du sixième jour. Adm. 1\$ ou inclus dans le prix d'entrée.

MUSÉE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Ouvert du mar. au dim. 12h à 17h45, mer. 12h à 20h45. Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$. Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. Entrée libre le mercredi. Possibilité de visites commentées, parcours découverte. Expositions permanentes: La collection du Musée et La tour du pavillon Baillargé. Restauration en sculpture ancienne, se termine le 16 avril. Le Charlevoix de Palardy, se termine le 17 avril. Les expositions Passions pour l'art du Québec, se termine le 16 avril. Art ancien religieux se poursuivent jusqu'en 1996. Au féminin: collection du Musée, 1920-1950, se termine le 30 avril. Le lieu de l'être, se termine le 28 mai. Quand le paysage devient jeu, se termine le 28 mai. L'Assemblée des six comités de Charles Alexander Smith. A compter du 1er mars, Dieter Appelt, photographes. Se termine le 14 mai.

MUSÉE BON-PASTEUR, Maison Béthanie (ancien hôpital de la Miséricorde), 14, Couillard, dans le Vieux-Québec. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. Jésus Enfant, vu à travers l'icongraphie des XVIII, XIX et XXe siècles. Tous les jours sauf les lundis et mardis, 13h à 17h. Entrée libre. Se termine le 5 mars.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie (643-2158). Du mar. au dim. de 10h à 17h, les mercredis de 10h à 21h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: 6 \$, aînés 5 \$; groupes 15 et plus 5\$, étud. 17 ans et plus avec carte 3 \$; 12 à 16 ans, 1\$. Gratuit 11 ans et moins. Gratuit les mardis. La collection chinoise des Jésuites. Vive la mariée!, le mariage au Québec. Se termine le 26 février. Forêt verte, planète bleue. Se termine le 4 septembre. Boucle d'Or et les trois ours, incursion dans le monde du conte pour enfants, se termine le 2 avril. Derrière l'autre caméra de Pierre Mignot, photographies d'acteurs, de plateaux de tournage. Se termine le 1er avril. Les marottes de Charlotte. Le monde magique de la marionnette au théâtre. Se termine le 10 septembre. Le costume à Montréal au XIXe siècle. Se termine le 12 mars.

MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC, 22 rue St-Anne. L'histoire du Québec et son actualité à travers ses vedettes. Rens.: 682-2288. Prix: 5 \$; 4 \$ étud. et âge d'or; gratuit pour moins de six ans.

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE, 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. Prix d'entrée: 3 \$; 2 \$ âge d'or; 1,50 \$ étud. et 1 \$ pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi. Visites commentées les samedis et dimanches; res. 692-2843. Un autre son de cloche. Se termine le 19 mars. L'électricité: un coup de foudre. Se termine le 28 mai. Suzor-Côté: illustrateur de l'histoire. Se termine le 14 juin. Félix Leclerc ou l'aventure. Se termine le 15 octobre.

MUSÉE DU ROYAL 22e RÉGIMENT ET CITADELLE DE QUÉBEC. (Sur réservations de groupe seulement). Visites guidées en français ou anglais de 9h à 16h. Trois siècles de vie militaire. Rens.: 648-3563. Prix d'entrée: 4,50 \$; 4 \$ âge d'or; 2 \$ pour les 17 ans et moins.

PAVILLON JEAN-CHARLES BONENFANT de l'Université Laval. Lun. au ven. 8h30 à 23h; sam. dim. 10h à 17h30. L'enseignement des arts plastiques: matière à voir de Jean Fiéron.

AQUARIUM DU QUÉBEC, 1675, ave. des Hôtels, Ste-Foy. Inf. 659-5264. Histoire de pêche, exposition interactive sur la pêche sportive. Tous les jours de 9h à 17h et les jeudis et vendredis 9h à 21h. Visite guidée sur demande. Jusqu'à 26 mars.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE, 43, côte de la Fabrique. Mar. au dim. 10h à 17h. Entrée libre. La ville imagée par l'enfant, exposition conçue pour les jeunes et les familles. Jusqu'à 26 mars. Lumière sur la ville, œuvres de six artistes en arts visuels. Se termine le 28 février. Art et arts visuels. Se termine le 28 février.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS-DE-BATAILLE, Pavillon Baillargé, Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Mar. au dim. 12h à 17h30. Rens.: 648-4071.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Spectacle audiovisuel: Histoire des Plaines d'Abraham, Sous les verrous des prisons communes, regard sur le milieu carcéral.

CHÂTEAU DE MAIZERETS, 2000, boul. Montmorency. Lun. au ven. 12h à 21h. Sam. Dim. 10h à 21h. Inf. 691-2385. A compter du 23 février, acryliques de Nicole Thibault.

CHÂTEAU FRONTENAC, dans le hall principal. Nos premiers 100 ans.

MAISON ALPHONSE DESJARDINS, 6, rue du Mont-Marie. Lévis. Rens.: 835-2090. Lun. au ven. 10h à 12h et 13h à 16h30. Sam. Dim. 12h à 17h. Visites éducatives offertes aux écoles. Rens.: 1-800-463-4810, poste 2090. Fondateurs de la première caisse populaire: des familles tricoteuses serrées. Entrée libre.

MAISON HAMEL-BRU-NEAU, 2608, chemin Saint-Louis. Mar. au dim. 12h30 à 17h et mer. 12h30 à 21h. Visites guidées 654-4325. Destination tapisserie 1995. Se termine le 26 mars.

MAISON THOMAS BAILLARGÉ, (Centre d'accueil du Musée du Séminaire), 2, Côte de la Fabrique. Trois siècles de continuité.

PALAIS MONTCALM, 995, place d'Youville. Mar. au dim. 12h à 17h. LEau et la liberté de Truong Chanh Trung, salle #3. Se termine le 5 mars.

VILLA BAGATELLE, 1563, chemin Saint-Louis, Sillery. Rens.: 688-8074. Mardi au dim. 11h à 17h. Œuvres de Ariside Gagnon. Se termine le 2 avril. L'artiste sera présent les dimanches 26 février, 12 et 26 mars de 14h à 16h.

VOÛTES CHEZ TI-PÈRE. Tous les jours 10h à 22h. Souvenirs, photos, objets rappelant Lionel Faucher, le Ti-Père de la rue Sainte-Thérèse et les nombreuses personnalités qu'il a accueillies dans son sous-sol. Prix d'entrée: 5 \$; 4 \$ âge d'or; 2,75 \$ pour étud.

VOÛTES DE LA MAISON BOSWELL, 171, rue St-Paul. Rens.: 682-0754. Mer. Sam. Dim. 12h à 18h; Jeu. ven. 12h à 21h.

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE-DES-JÉSUITES, secteur Haute-ville, 1120, boul. René-Lévesque Ouest. Dessins venus de loin par Robert Laberge. Se termine le 19 avril.

BIBLIOTHÈQUE FRANCINE MCKENZIE, 100, Place Centre-Ville, St-Jean Chrystostome. Mar. jeu. 13h30 à 21h; mer. ven. 13h30 à 19h; sam. dim. 10h à 13h. Œuvres recensees de Mariette Beaudoin. Se termine le 26 mars.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Rens.: 691-6492. Mutation de l'artiste-peintre Jean-Pierre Bernard. Se termine le 26 février.

ANIMAG, 31e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 10h à 16h. Sam. Dim. 13h à 17h. Xavier Bonacorsi et Pascal Teste, photographes. Se termine le 13 mars.

ANIMAG, rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9h à 17h. A compter du 26 février, Roger Hardy, huiles. Se termine le 15 mars.

DE LA SALLE ALBERT-ROUSSEAU, 2410, chemin Sainte-Foy. Lun. au ven. 9h à 17h. Les soirs de spectacles de 19h30 à 17h. Gilles Charrier, œuvres symboliques. Se termine le 5 avril.

DES MÉTIERS D'ART, 55, rue Saint-Pierre. Rens.: 694-0260. Mar. au ven. 13h à 17h. Jean Cartier, potier. Se termine le 17 mars.

DU TRACEL, Maison Blanchette, 4187, Côte du Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h; Ven. 19h à 21h. Œuvres récentes des professeurs de l'École de dessin, peinture et sculpture de la Maison. Se termine le 15 mars.

ENGRAMME AU THÉÂTRE PÉRISCOPE, 2, rue Crémazie Est. L'espace d'exposition est accessible les jours de représentation de 19h à 21h30. Francine Levesque-Gilline Tran. Se termine le 18 mars.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Lun. au ven. 13h30 à 17h et en soirée une heure avant les spectacles. Bill Vincent, peintures et sculpture. Se termine le 6 mars.

LA CHAMBRE BLANCHE, 185, Christophe-Colomb Est. Rens.: 529-2715. Mer. au dim. 13h à 17h. Laurel Woodcock, résidences d'artiste: The stigma of words et Fissures de la langue. Les résidences se poursuivent jusqu'au 26 février.

LE LIEU, Centre en art actuel, 345, rue du Pont.

Galleries. ADAGIO, Bibliothèque Félix-Leclerc, 1130, boul. Pie XI Nord, Val-Bélair. Mar. jeu. ven. 14h à 21h; Mer. sam. 10h à 17h; Dim. 13h à 17h. Leo Ayotte, exposition de reproductions de tableaux de l'artiste. Se termine le 12 mars.

ANIMAG, 31e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 10h à 16h. Sam. Dim. 13h à 17h. Xavier Bonacorsi et Pascal Teste, photographes. Se termine le 13 mars.

ANIMAG, rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9h à 17h. A compter du 26 février, Roger Hardy, huiles. Se termine le 15 mars.

DE LA SALLE ALBERT-ROUSSEAU, 2410, chemin Sainte-Foy. Lun. au ven. 9h à 17h. Les soirs de spectacles de 19h30 à 17h. Gilles Charrier, œuvres symboliques. Se termine le 5 avril.

DES MÉTIERS D'ART, 55, rue Saint-Pierre. Rens.: 694-0260. Mar. au ven. 13h à 17h. Jean Cartier, potier. Se termine le 17 mars.

DU TRACEL, Maison Blanchette, 4187, Côte du Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h; Ven. 19h à 21h. Œuvres récentes des professeurs de l'École de dessin, peinture et sculpture de la Maison. Se termine le 15 mars.

ENGRAMME AU THÉÂTRE PÉRISCOPE, 2, rue Crémazie Est. L'espace d'exposition est accessible les jours de représentation de 19h à 21h30. Francine Levesque-Gilline Tran. Se termine le 18 mars.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Lun. au ven. 13h30 à 17h et en soirée une heure avant les spectacles. Bill Vincent, peintures et sculpture. Se termine le 6 mars.

LA CHAMBRE BLANCHE, 185, Christophe-Colomb Est. Rens.: 529-2715. Mer. au dim. 13h à 17h. Laurel Woodcock, résidences d'artiste: The stigma of words et Fissures de la langue. Les résidences se poursuivent jusqu'au 26 février.

LE LIEU, Centre en art actuel, 345, rue du Pont.

Rens.: 529-9680. Mar. au dim. 13h à 17h. Installations et performances d'artistes crocoviens.

LOUISE-CARRIER, 33, rue Wolfe, Lévis. Inf.: 838-6000. "Poemes", acrylique et collage de Claire Roy. Se termine le 15 mars. Le vernissage se tient le 26 février, 13h30.

MAISON BELLANGER-GIRARDIN, 600, avenue Royale, Beauport. Mar. au dim. 10h à 17h. Joanne Poitras, lithographies sur le thème Esau sur l'étréinte. Se termine le 12 mars.

MAISON DES JÉSUITES, 2320, chemin du Foulon, Sillery. Ven. sam. dim. 12h à 17h. Patins d'hier à aujourd'hui. Se termine le 5 mars.

MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLES-BOURG, 7960, boul. Henri-Bourassa. Ven. 18h à 21h; Sam. Dim. 13h à 17h. Sur demande en semaine. Exposition-jeu à partir d'objets puisés dans la collection du Musée de la Civilisation. Apportez un objet insolite pour exposition.

OEIL DE POISSON, 580, Côte d'Abraham. Rens.: 648-2975. Mer. au dim. 13h à 17h. Corpus, exposition collective. Se termine le 5 mars.

RIEN, JAMAIS, NULLE PART, 614, rue Saint-Vallier est. Mer. jeu. Ven. 13h30 à 19h; Sam. Dim. 13h30 à 17h. Terrance De Pietro. Le vernissage se tient le 26 février, 14h.

TROMPE-L'OEIL, Centre des médias du Cégep de Sainte-Foy, 2410, chemin Sainte-Foy. Lun. au ven. 7h30 à 22h et sam. dim. 8h30 à 16h. Autour de l'objet par le personnel enseignant et technique du département des arts. Se termine le 10 mars.

VIEILLE MAISON DES JÉSUITES, 2320, chemin du Foulon, Sillery. Ven. sam. dim. 12h à 17h. Rens.: 688-8074. Patins d'hier à aujourd'hui. Collection de Jean-Marie Leduc.

YMCVA Vieux Québec, 650, ave. Laurier. Inf. 523-4062. Anne Marrec, œuvres récentes. Se termine le 4 mars.

Société des créateurs et amis de la bande dessinée, 281, St-Vallier Est. Jean-Claude Gagnon. Réparation de poésie. Se termine le 5 mars.

HIGHLANDER. UN FILM DE ANDY MORAHAN. SCÉNARIO DE PAUL OHL.

"EXTRAORDINAIRE!" Le meilleur thriller depuis "Le Silence des Agneaux!". Sean Connery Laurence Fishburne SCORPION NOIR. version française de JUST CAUSE.

3 NOMINATIONS AUX OSCARS. DONT MEILLEURE ACTRICE / WINONA RYDER.

Adam Sandler Billy Madison. Ce n'est définitivement pas lui qui a inventé les boutons à quatre trous.

GAGNANT • GOLDEN GLOBE 1995 FINALISTE OSCAR 95 du MEILLEUR FILM ÉTRANGER. "MAGIQUE ET TROUBLANT... DES SCÈNES D'UNE SENSUALITÉ À VOUS COUPER LE SOUFFLE!". un film de GÉRARD CORBLAU.

3 NOMINATIONS AUX OSCARS. DONT MEILLEURE ACTRICE / WINONA RYDER.

WINONA RYDER LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH. version française de LITTLE WOMEN.

## ÉDITORIAL

## La loi et la carotte

Le président du Conseil du Trésor dans le gouvernement Chrétien, Art Eggleton, a allumé la mèche d'une bombe mardi, en annonçant le dépôt d'un projet de loi pour suspendre pendant trois ans la sécurité d'emploi dans dix ministères, afin de réduire la taille de la bureaucratie fédérale.

L'appareil administratif compte 220 000 fonctionnaires. L'Alliance de la fonction publique s'attend à des coupes de 45 000 postes. Ottawa proposera aux employés concernés, qui sont âgés de 50 ans et plus et qui ont accumulé dix ans d'ancienneté, un programme d'encouragement à la retraite. Des indemnités de départ seront offertes aux autres. Une entente conclue en 1991 stipule que le gouvernement est tenu d'offrir un autre emploi aux fonctionnaires touchés par des révisions de programmes. Cette directive empêche une réduction rapide des effectifs, ce qu'Ottawa est forcé de faire pour atteindre les objectifs du prochain budget.

Plusieurs entreprises privées, dont les conventions collectives contiennent des clauses de sécurité d'emploi aussi étanches que celles du secteur public, ont été confrontées au même problème au cours des dernières années. Elles ne disposaient cependant pas de l'arme législative pour changer unilatéralement les règles.

L'attitude syndicale est la plupart du temps la même dans ces circonstances: les syndicats tiennent à ce que les programmes soient universels, volontaires... et généreux. Les entreprises qui ont atteint leurs objectifs sans affrontement ont dû d'abord convaincre les dirigeants syndicaux du bien-fondé de l'opération qu'elles envisageaient, satisfaire aux critères mentionnés et surtout allonger de fortes indemnités de départ ou faciliter financièrement les préretraites.

Le recours immédiat à une loi spéciale aura pour effet de braquer l'Alliance de la fonction publique. La perte de la sécurité d'emploi est la menace la plus susceptible parmi toutes de mobiliser des travailleurs. Cette organisation s'attirera aussi l'appui des syndiqués provinciaux et municipaux qui craignent que leurs employeurs n'imitent le gouvernement fédéral. Dès mardi d'ailleurs, un conseiller municipal montréalais a réclamé que Québec emboîte le pas et assouplisse par une loi les dispositions touchant la sécurité d'emploi des 12 000 fonctionnaires municipaux de la métropole, en plus de prolonger de deux ans la loi 102 sur le gel des salaires. Les négociations débutent tout juste entre la ville et ses 4000 cols bleus.

Les administrations publiques sont en mutation; les structures changent et s'amincissent. Il est révoltant pour les contribuables de garder dans ce contexte des milliers de salariés sur des listes de disponibilité, à ne rien faire. Une majorité de gens dans la population supportera donc les tentatives de tous les paliers gouvernementaux visant à réduire leurs effectifs et leurs masses salariales. Les travailleurs du secteur public jouissent d'avantages qui en font les enfants gâtés du système aux yeux des salariés plus vulnérables, syndiqués ou non. Ottawa a vite cédé à la tentation de sortir le rouleau compresseur, sûr de cet appui massif, pour impressionner la galerie et les marchés financiers internationaux à la veille de son budget.

L'enjeu est trop important toutefois pour risquer de ne pas atteindre les objectifs en raison d'une stratégie de coup de force, débouchant sur des conflits menés une fois de plus sur le dos des citoyens.

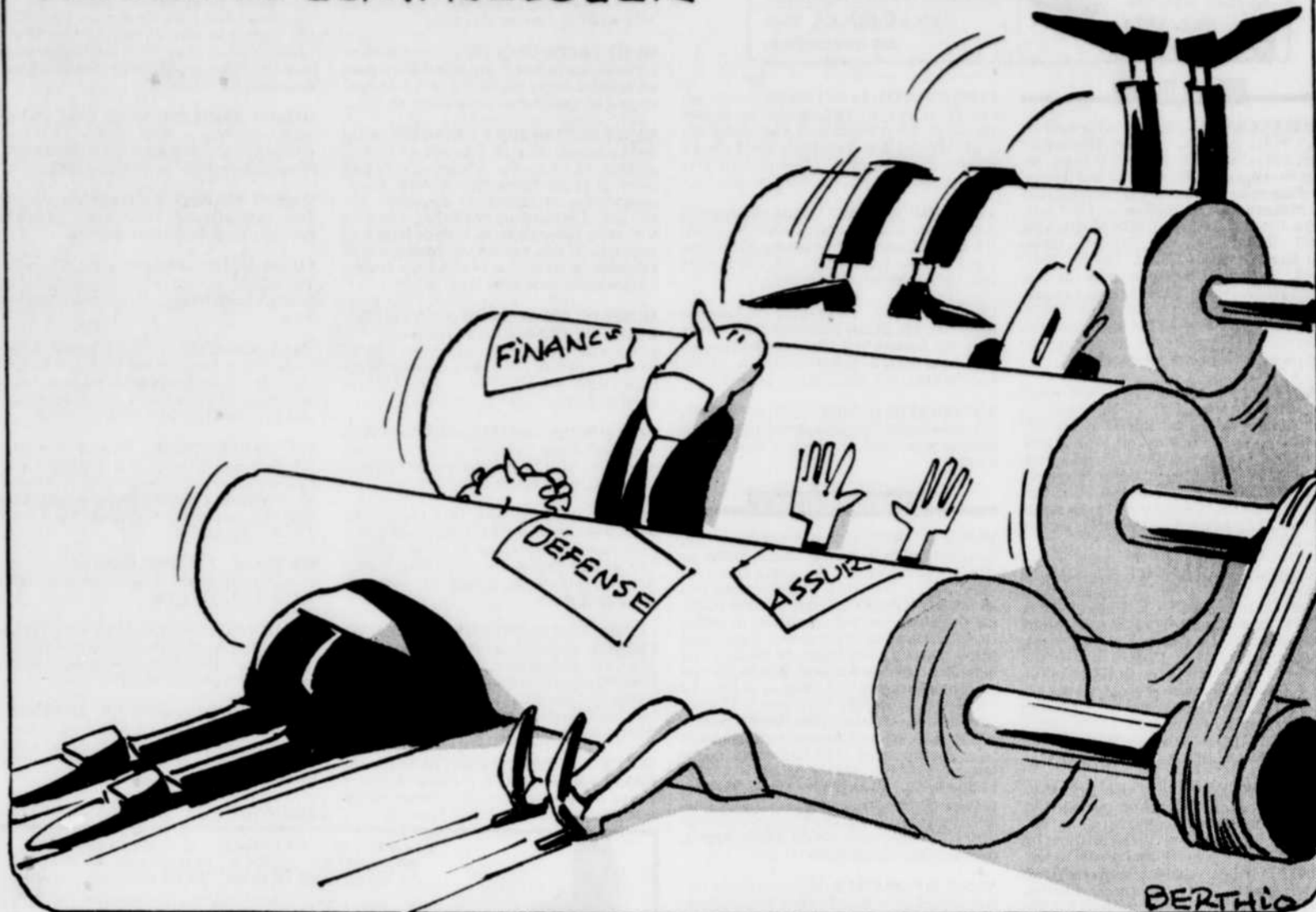
Avant d'utiliser une loi spéciale, le gouvernement Chrétien doit encore tenter de convenir avec l'Alliance de la fonction publique de modalités douces, qui lui permettraient de mettre en place son plan d'effectifs, et les expliquer aux Canadiens qui pourront en évaluer l'équité et les comparer aux conditions offertes dans les grandes entreprises privées. Si le syndicat se montre intractable, ce qu'il se défend d'être en avançant des propositions qui vont dans le même sens que celle de M. Eggleton, notamment sur les préretraites, l'adoption d'une loi spéciale sera facile à défendre.

J.-JACQUES SAMSON

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur  
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur  
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef  
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

## ROULEAU COMPRESSEUR



## « J'ai bien dit séparatiste », M. Clinton

« On dit que John Kennedy avait un faible pour le mouvement souverainiste », me dit Lucien Bouchard, vendredi dernier. Je me demandais où il avait bien pu prendre pareille idée. Après tout, le président a disparu brutalement plus de cinq ans avant la fondation du Parti québécois. Je suis donc remonté aux sources d'un essai sur les relations entre les États-Unis et le Québec, lauréat du Prix du gouverneur général de surcroît, une source convenable donc.

Jean-François Lisée explique — Dans l'oeil de l'aigle — comment la relation personnelle entre le père Armand Morissette, un religieux québécois installé au Massachusetts, et le jeune sénateur Kennedy, allait sensibiliser le chef de la Maison-Blanche au malaise canadien. Morissette prétendra même, après la mort du président cependant et trop tard pour qu'on vérifiât, que Kennedy lui aurait confié: « Le Québec, comme l'Algérie, sera un pays. »

Peu importe que l'anecdote soit apocryphe ou non. Ce qu'on retient de ce lointain épisode des relations entre le Québec et un chef de la Maison-Blanche, c'est à quel point les contacts directs entre un personnage aussi important, et occupé, et le représentant d'un mouvement dissident — pour ne pas dire dérangeant! — à l'intérieur d'un pays ami, laisse forcément des traces. Et hier, Bill Clinton n'a pas rencontré quelque religieux nostalgique du Mouvement Laurentien, mais le chef d'un Parti souverainiste, chef de l'opposition officielle au Parlement du Canada.

Le discours de Clinton, en effet, et le comportement des diplomates canadiens prouvent, s'il en était besoin, que l'ancien gouverneur de l'Arkansas avait bien besoin d'être exposé aux deux faces de la médaille canadienne. Il a, par exemple, longuement souligné le rayonnement de la culture canadienne aux États-Unis, canadienne-anglaise s'entend, puisqu'il ne connaît du Canada que CBC,



La chronique de

Michel  
VASTEL

Robertson Davies ou Oscar Peterson. Un fin diplomate, ou un chef d'État mieux conseillé, n'aurait pas oublié cette Céline Dion que les Clinton ont eux-mêmes invitée à la Maison-Blanche. Ou le Cirque du Soleil, consacré à New York et Los Angeles.

Dans son discours, Clinton a sorti des archives de la Maison-Blanche un vieux discours du président Truman, datant de 1947, pour souligner à quel point: « le Canada est un modèle de tolérance, de patience et de force de caractère de ses citoyens... Sa réussite remarquable dans le domaine de l'unité nationale mérite l'attention de tous les pays du monde ».

Pourtant, malgré Pierre Trudeau et Brian Mulroney, un parti résolument séparatiste gouverne encore à Québec, son aile fédérale jouit du statut d'opposition officielle, les nations autochtones menacent à l'occasion de prendre les armes, et l'Ouest a élu 52 députés qui contestent ouvertement l'autorité de l'administration centrale. Il y a belle lurette que le Wall Street Journal et The Economist ne citent plus le Canada en exemple.

Le moins qu'on puisse dire est que les notes du président des États-Unis n'étaient pas très à jour. Certes, le Canada est toujours « uni », mais lorsque Bill Clinton a évoqué la manière dont « les Canadiens de différentes cultures peuvent vivre et travailler ensemble dans la paix, la prospérité et le respect mutuel », tous les députés de l'opposition offi-

cielle sont restés ostensiblement assis. « Il n'y a rien dans les règles de la diplomatie qui m'oblige à me lever et à applaudir quelque chose que je n'aime pas entendre », d'expliquer le chef du Bloc.

Lucien Bouchard a tout de même obtenu ce qu'il cherchait, puisque le président s'est empressé d'ajouter: « Of course, il appartient aux Canadiens, et à eux seuls, de décider ce qu'ils veulent. » Cette fois, ce sont les députés du Bloc qui se sont levés pour applaudir, suivis, après un lourd temps de réflexion, par Jean Chrétien et ses députés.

Voilà pourquoi la rencontre — « très courte », s'empressa de souligner l'ambassadeur Raymond Chrétien, avec une mesquinerie surprenante compte tenu de son amitié personnelle pour Lucien Bouchard — était de la plus haute importance. Même si le président avait souhaité rencontrer le chef du Bloc en tête-à-tête, en la seule présence de son ambassadeur à Ottawa, André Quellet a imposé l'ambassadeur du Canada à Washington. Bouchard ne s'y est pas opposé. Les Américains ont ainsi pu constater, à leurs dépens, que ce ne sont pas toujours les Québécois qui cherchent des histoires!

Mais pour une fois, l'invité du président étant le chef du Bloc, le représentant du Canada a dû écouter en silence un père de famille de 56 ans, avocat de profession, expliquer au président des États-Unis pourquoi il est souverainiste. Lui souligner à quel point les gouvernements du Parti québécois ont toujours été à l'avant-garde de l'assainissement des moeurs politiques. Et lui rappeler que s'il peut aujourd'hui rêver d'un grand marché commun de la Terre de Feu à la Terre de Baffin, c'est grâce à 63 députés québécois, dont Lucien Bouchard.

On n'a pas pu savoir si, par souci d'exactitude, l'ambassadeur du Canada a alors ajouté que « mon oncle Jean », lui, était du mauvais côté de la barrière en 1988...

## Point de vue

## Moins d'incarcérations?

par MICHEL BELLEMARE

Le système carcéral coûte cher au Québec. Lors de sa dernière visite à la prison de Bordeaux, le ministre de la Sécurité publique déclarait que l'on devait diminuer l'incarcération au Québec.

Ce genre de déclaration, évidemment populaire auprès de la population carcérale, soulève de nombreuses questions. Le ministre Ménard dit que l'on doit abandonner le modèle américain de prison, pour se tourner vers le modèle européen, où l'on incarcère beaucoup moins.

Le ministre semble oublier que le Québec est en Amérique du Nord et que sa situation socio-économique se rapproche beaucoup plus de celle des États-Unis que de celle des pays européens.

Quels policiers québécois accepteraient de faire leurs rondes sans arme, comme leurs confrères de Londres? Le système judiciaire est aussi différent.

En France, le fardeau de la preuve repose sur l'accusé. Il est considéré comme coupable, et c'est lui qui doit prouver son

innocence. Dans ce système, le risque d'emprisonner des innocents est évidemment supérieur. Le système français compense ce risque par des peines d'emprisonnement plus légères. C'est tout à fait compréhensible.

Le ministre soutient que le système carcéral a failli dans son rôle de réhabilitation et d'intégration des prisonniers à la société.

Le ministre semble oublier que la prison a un double rôle. Son deuxième rôle, tout aussi important, est un rôle dissuasif, punitif et de protection de la société d'éléments dangereux.

Que propose le ministre comme alternative à l'incarcération: la peine de mort, les châtements corporels, des travaux communautaires ou une simple amende? A-t-on évalué le potentiel dissuasif de ces mesures?

Quand le ministre déclare que l'on doit incarcérer moins au Québec, il déclare aussi que l'on doit laisser davantage les criminels en liberté; cette déclaration est très inquiétante.

M. Michel Bellemare est de  
Beauport

## Votre Opinion

## Interprétation douteuse

Dans plusieurs médias, on nous a présenté les trois gains libéraux lors des élections partielles tenues le 13 février 1995 comme un signe avant-coureur des résultats du référendum à venir. Avant de tirer une telle conclusion, il faudrait y regarder de plus près.

Établissons d'abord une chose. Des trois élections, une seule était vraiment nécessaire, soit celle de Brome-Missisquoi, à la suite du décès de son député. Les deux autres sont le produit d'une décision strictement politique et constituent un gaspillage indécent de fonds publics, au moment où le gouvernement fédéral n'en finit plus de gratter les fonds de tiroir.

En effet, dans Saint-Henri-Westmount, le premier ministre Chrétien a obtenu la démission de M. David Berger, à qui il a donné un parachute doré en le nommant au sein de son cabinet politique. Mme Robillard, nommée ministre, s'est réfugiée dans un comté anglophone et a renié ses convictions pour se rallier à l'un des plus grands fossyeurs des aspi-

rations du Québec.

Dans Ottawa-Vanier, M. Chrétien a nommé le député Jean-Robert Gauthier au Sénat.

On se retrouve donc avec deux nouveaux députés, une nouvelle ministre et deux anciens députés dont le sacrifice pour la cause leur mérite une quasi-retraite dorée aux frais des contribuables. On double les dépenses, tout en demandant à tout le monde de se serrer la ceinture.

Par ailleurs, on n'a pas à se pêter les bretelles pour ces victoires dans trois fiefs fédéralistes. Dans Brome-Missisquoi, on sait que le hasard et la chance avaient favorisé la victoire du Bloc québécois en 1993. Cette fois-ci, la polarisation du vote, combinée au vote unidimensionnel des 25% d'Anglo-Québécois, ne lui laissait aucune chance.

Néanmoins, le Bloc a augmenté son pourcentage de vote par rapport à 1993. Le grand perdant de cette élection est le Parti conservateur et son petit chef arriviste et carriériste, Jean Charrest, dont le candidat s'est classé au quatrième rang.

Marc-André Labrecque  
L'Ancienne-Lorette

## Agacement et ennui

(En réponse à Michel Vastel à la suite de son article dans LE SOLEIL du 10 février 1995)

Lecteur assidu de la page éditoriale dont vous êtes un chroniqueur régulier, je vous adresse ces quelques mots pour vous exprimer mon agacement et mon ennui à la lecture de vos écrits. Le ton acide, voire sarcastique, que vous adoptez à l'endroit de certains de nos dirigeants d'Ottawa, que vous critiquez à tort et à travers, m'irrite au plus haut point. Vous savez: « l'esprit qu'on veut avoir... »

Votre réponse au discours inaugural de notre gouverneur général, M. Roméo LeBlanc, est la limite qu'il ne fallait pas dépasser. Vous avez totalement manqué de respect et d'objectivité. Vous vous êtes senti piqué; la sagesse aurait été de vous abstenir de propos suffisants et insensés. Dommage! Vous ne nous surprenez en rien. Nous savons, en effet, depuis longtemps, à quelle enseigne vous logez.

Charles A. Villeneuve  
Boischatel

## Un revolver sur la tempe

Le mercantilisme à outrance a pris un nouveau visage pour le moins déplorable. Ne vous est-il pas arrivé de vous faire offrir un billet de loterie au moment de payer votre pinte de lait au dépanneur du coin? Pratique bien anodine pour qui ne remarque que la courtoisie de celui ou celle qui lui fait cette offre alléchante.

Mais si vous avez posé votre regard sur le médaillon que porte certains de ces employés, vous découvrirez le message suivant: Une Mini gratuite si je ne vous offre pas un billet de loterie!

La caissière que j'interrogeais sur cette forme d'esclavage m'avoua qu'elle se sentait maintenant aussi stressée que les clients qui subissent cette vente sous pression imposée par son employeur. Au salaire qu'elle touche, il est à souhaiter qu'elle n'ait pas à déboursé elle-même la dite Mini (quoique plus rien ne me surprenne quand il est question des travailleurs à la petite semaine).

Guy Fortier  
Lévis

## Deep Purple poursuit son incroyable saga

QUÉBEC — Croyez-le ou non, la saga de Deep Purple se poursuit. Le groupe que Richie Blackmore a quitté en 1993 lancera la semaine prochaine un nouveau disque en spectacle... où l'on pourra entendre le bouillant guitariste.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

C'est le vendredi 3 mars que sera lancé *Come Hell Or High Water*, un (autre!) disque en spectacle qui «immortalisera» la tournée menée en 1993 après la sortie de *The Battle Rages On*.

Cette tournée s'était soldée par le départ (eh oui un autre!) de Richie Blackmore. Les autres membres du groupe ont alors fait appel à Joe Satriani pour les quelques concerts qu'ils avaient encore à livrer.

*Come Hell Or High Water* est en quelque sorte le disque d'adieu de Blackmore (pour le moment...) puisqu'il est le condensé de deux des derniers concerts (Stuttgart, Birmingham) auxquels le guitariste a participé. Aujourd'hui, Deep Purple est constitué de Jon Lord (claviers), Ian Paice (batterie), Roger Gillan (basse) et Ian Gillan (voix).

Le chanteur s'était absenté en 1990 pour *Slaves and Masters* et avait rattrapé en 1993 pour *The Battle Rages On*. Blackmore allait claquer la porte quelques mois après son lancement.

De toute évidence, Gillan et Blackmore ont toutes les difficultés du monde à cohabiter. Pour la tournée destinée à faire la promotion de *Come Hell Or High Water*, les musiciens de Deep Purple ont recruté le réputé guitariste américain Steve Morse

(Dixie Dregs). Une association fort probablement provisoire.

Ce n'est pas une première pour Morse, puisque, dans les années 80, il s'est déjà joint au groupe Kansas.

Quant à *Come Hell Or High Water*, il n'a rien de bien nouveau à proposer. Le menu de ce disque «live» est sans surprise.

On nous sert une fois de plus les classiques *Smoke On The Water*, *Child In Time*, *Highway Star*, *Speed King*, *Black Night* et *Perfect Strangers*... C'est ce qu'on appelle vivre sur son passé!

Dans les mois à venir, tout ce beau monde sillonnera l'Europe et l'Asie, où semble-t-il la cote du groupe est encore assez bonne. Selon le promoteur Michel Brazeau, rien ne se trame au sujet d'un éventuel périple nord-américain.

### David Byrne

MusiquePlus diffusera *Between The Teeth*, demain à 20 h dans le cadre de son émission *ConcertPlus*.

Ce film nous livre l'ex-tête de proue des Talking Heads dans un concert un peu dans la veine de *Stop Making Sense*.

Byrne y est accompagné d'une importante troupe de musiciens, dont une section de cuivres, et revisite «à la latino» des pièces de Talking Heads (*And She Was*, *Blind Road To Nowhere*) (*Life During War Time*).



Peint en 1890 par Charles-Alexander Smith, «L'Assemblée des six comtés» représente l'Assemblée de la Confédération des six comtés, tenue à Saint-Charles-sur-Richelieu le 23 octobre 1837. Louis-Joseph Papineau, debout devant ses principaux lieutenants, harangue une foule houleuse estimée à 6000 personnes.

## Le Musée du Québec restaure un important tableau de l'histoire politique du Canada

QUÉBEC — Le Musée du Québec a dévoilé hier, dans sa salle consacrée à la peinture d'histoire, une oeuvre monumentale réalisée en 1890 par un peintre méconnu et qui illustre un des événements les plus significatifs de l'histoire politique du Québec. Restaurée par des spécialistes du Centre de conservation grâce aux Amis du Musée du Québec, la toile *L'Assemblée des six comtés*, du peintre ontarien Charles Alexander Smith, sera exposée jusqu'au 16 octobre.

par MARIE DELAGRAVE  
LE SOLEIL

Enroulée et remise depuis près d'un demi-siècle, cette peinture aux dimensions impressionnantes (près de trois mètres sur sept) était dans un très mauvais état de conservation. À la suite d'un article du conservateur de l'art ancien au musée Mario Béland, publié dans la revue *Cap-aux-Diamants* en 1992, le directeur John R. Porter a été incité à défendre le dossier d'une restauration majeure de cette oeuvre d'envergure qui a connu plusieurs péripéties.

*L'Assemblée des six comtés* a été commandée en 1890 par Raymond Préfontaine, député de Chambly à la Chambre des communes. Le peintre choisi, le Canadien anglais Charles Alexander Smith (1864-1915), a eu à représenter l'Assemblée dite de la Confédération des six comtés, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu le 23 octobre 1837. Cette Assemblée a émis une déclaration des droits de l'homme et adopté plusieurs résolutions de nature révolutionnaire. Pour les radicaux, elle a constitué une quasi-déclaration d'indépendance.

L'artiste a réalisé l'oeuvre à Paris, où il terminait sa formation artistique. Le format de la toile l'a obligé à travailler en plein air en banlieue de la capitale, assisté de quelques élèves.

Le tableau monumental est acquis en 1891 par le premier ministre du Québec, Honoré Mercier, en vue de l'offrir au Parlement. Un scandale oblige toutefois l'homme politique à démissionner, et le nouveau chef du gouvernement, Charles-Eugène Boucher De Boucherville, refuse d'en payer le coût, jugeant l'oeuvre trop révolutionnaire.

Toute trace de *L'Assemblée des six comtés* est perdue jusqu'en décembre 1895, moment où l'oeuvre est mise en loterie par l'épouse de Mercier. La Société Saint-Jean-Baptiste en devient la

propriétaire; puis l'oeuvre est finalement acquise, à une date inconnue, par le gouvernement et transférée ensuite au Musée du Québec, où elle aurait été exposée avant d'être remise.

Par la suite, divers projets d'installation du tableau à l'Assemblée nationale ou d'exposition ont échoué, en raison de son format exceptionnel, mais surtout de son mauvais état de conservation. Une subvention versée par les Amis du Musée a permis d'engager des spécialistes à l'automne 94, qui ont dû faire face à une toile desséchée et fragile, à de larges déchirures, à des modifications apportées dans le passé au format de l'oeuvre et causant des plis prononcés, à des fissures entraînées par des enroulements successifs et à un vernis devenu brunâtre.

### Une scène imposante

Grâce à de longs mois de labeur, le public peut aujourd'hui contempler cette scène imposante, où Louis-Joseph Papineau, debout devant ses principaux lieutenants, harangue une foule houleuse estimée à 6000 personnes. «À bas les tyrans», «Mort aux traitres», «Vive la France», peut-on lire sur les étendards qui flottent au vent.

De l'avis du conservateur Mario Béland, «par son sujet révolu-

tionnaire, ses dimensions colossales, son traitement décoratif moderne et sa destination prestigieuse, *L'Assemblée des six comtés* prend place parmi les plus importants tableaux d'histoire du Canada».

De tous les musées de la province, le Musée du Québec, par ses collections, est celui qui se préoccupe le plus de restauration.

À l'heure actuelle, estime le directeur John R. Porter, près de 40 % des oeuvres et objets d'art dont l'institution a la responsabilité ne peuvent être exposés en raison de leur mauvais état. «Il faudrait environ un siècle à cinq restaurateurs travaillant à temps plein pour les remettre en état.» Encore faudrait-il avoir les moyens de les payer...

### ■ Lara Fabian en supplémentaire

Les représentations des 2 et 3 mars du spectacle de Lara Fabian affichant complet, deux nouvelles supplémentaires ont été ajoutées, le mercredi 12 et le jeudi 13 avril, 20 h, à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec (GTQ). Les billets sont en vente à la billetterie du GTQ, dans le réseau Billetech ou en téléphonant au 643-8131. Des supplémentaires sont également prévues au Théâtre Saint-Denis, à Montréal, les 24, 25 et 26 mars.

### ■ Joane Labelle aux Galeries de la Capitale

Joane Labelle sera aux Galeries de la Capitale aujourd'hui et demain, à 19 h, samedi, à 11 h et 13 h, et dimanche, à 13 h, (23 au 26 février), pour y donner un mini-spectacle d'une vingtaine de minutes au cours duquel elle interprétera ses succès et quelques chansons de son dernier album, *La règle du jeu*. Après sa prestation, la chanteuse signera des autographes et répondra aux questions de ses admirateurs. Le spectacle aura lieu dans la cour centrale des Galeries de la Capitale, près du kiosque d'information.

### ■ Hommage à Art Blakey

Art Blakey, un des grands batteurs de l'histoire de jazz, revivra l'espace de deux soirs au Café-spectacle du Palais Montcalm, aujourd'hui (24 février) et demain, 21 h. Grâce à André Larue et son groupe, les jazzophiles pourront apprécier une vaste fresque sonore évoquant près de quatre décennies de musique. Pour rendre hommage à Art Blakey, le saxophone alto André Larue s'est associé à Yves Jacques à la batterie, Christine Boillat au piano, Alice de Chambrier à la basse et Louis Lepage au cornet, ainsi qu'à deux musiciens invités, Michel Côté au saxophone ténor et Hugh Watts au trombone. BILLETS EN VENTE SUR LE RÉSEAU BILLETECH ET À LA BILLETTERIE DU PALAIS MONTCALM (13\$). Réservations: 670-9011.



Le Soleil, Yvon Mongrain

### Antigone au Périscope

Hier, c'était la grande première de *Antigone* de Jean Anouilh, au Théâtre Périscope. Cette pièce qui met en vedette Nathalie Poiré, dans le rôle titre, Jacques Baril, Normand Daneau, Chantal Giroux, Pierre Potvin, Paule Savard, Guy-Daniel Tremblay, Dave Réhaume, Guillaume Poulin-Tousignant, Yannick Laurence-Bourassa, et Daniel Bourbeau, sera présentée jusqu'au 18 mars. Il y a relâche les dimanches et lundis.

«Julos, le rocker intérieur»  
Robert Charlebois

«Julos, la dernière fois, je n'étais pas là mais comme je t'avais prêté ma guitare, elle m'a tout raconté... c'était beau et drôle, triste et diaphane, comme la poésie et sa petite soeur, la vraie vie... C'est sur ma guitare est restée à la maison, alors j'ai soigné, je suis sûrement caché dans la salle»  
Michel Rivard

## Julos BEAUCARNE

Avec 4 musiciens sur scène  
25 février à 20 h

INSTITUT CANADIEN  
42, Saint-Siméon, Québec  
Billetterie: (418) 647-5853

Billetech

## Félicitations!



M. Marc Lapointe de Saint-Émile a gagné une place au paradis...

LE SOLEIL vous amène au paradis de la pêche, La Seigneurie du Triton

Être abonné, c'est tout ce qui compte!

Vous aussi pourriez gagner en étant abonné au SOLEIL.

(abonné recevant Le SOLEIL 7 jours par semaine)

Tirages entre le 30 janvier et le 14 mars 1995, sous la supervision de la firme Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.

Abonnez-vous  
686-3344  
1-800-463-2362

LE SOLEIL



CARREFOUR TIERS-MONDE

454, Caron  
Québec, Qué. G1K 8K6  
Canada  
Tél.: (418) 647-5853  
Fax: (418) 647-5719

## Pour un monde solidaire

«Pour moi, maintenant, les frontières ne sont plus des barrières. Elles servent seulement à indiquer des territoires et à souligner que là commence la différence, c'est tout. Il ne faut pas avoir peur de la différence, il faut l'appivoiser.»

Carmen Quintana, militante chilienne

LE SOLEIL

CRRL

CJMF 93.3 fm

Ces messages sont publiés grâce à l'appui de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) mais ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence.

# CE WEEK-END SEULEMENT!

**VENEZ  
AUJOURD'HUI!  
NE PAYEZ PAS  
UN SOU DURANT**

**UN  
AN!\***

**AUCUN INTÉRÊT  
ET  
AUCUN PAIEMENT!**

**SUR TOUS  
LES MEUBLES!  
LES ÉLECTROMÉNAGERS!  
LES ÉLECTRONIQUES!  
EN MAGASIN!**



**SEULEMENT**  
**DINETTE 5 PIÈCES  
CONTEMPORAINE 329\$**



**JVC**  
**TELÉ COULEUR 20 Po**  
Télécommande Master Command, toutes les fonctions, capacité de sous-titres en français, audio/vidéo, affichage à l'écran.  
**SEULEMENT**  
**399\$**

**Admiral**

<p><b>LAVEUSE AUTOMATIQUE</b> 2 vitesses, 4 cycles automatiques de lavage, 3 niveaux d'eau, filtre à charpie facile à nettoyer. <b>SEULEMENT</b> <b>499\$</b></p>	<p><b>SÉCHEUSE DE GRANDE CAPACITÉ</b> 3 cycles minutés, tambour blanc d'une capacité de 6,4 pi<sup>3</sup>, ouverture de la porte super grande. <b>SEULEMENT</b> <b>299\$</b></p>
---	---



**TELÉ STÉRÉO 27 po  
DE MARQUE RÉPUTÉE**  
Affichage à l'écran, filtre à peigne, sortie audio variable.  
SUPPORT OPTIONNEL 129\$  
**SEULEMENT**  
**599\$**



**SEULEMENT 329\$**

**SEULEMENT 449\$**

**SEULEMENT 499\$**

**AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON**



**NE MANQUEZ PAS ÇA!**

**N'oubliez pas**  
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN DE GARANTIE DE PROTECTION DES TISSUS

**LA SEULE CHAÎNE DE  
SUPER MAGASINS  
DE MEUBLES DU PAYS**

<b>VANIER</b> 100, Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys 683-9600	<b>SAINTE-FOY</b> 2600, boul. Laurier, Place de la Cité 657-6902	<b>LÉVIS</b> 300, côte du Passage, Galeries Chagnon 835-0606
---	--	--

**OUVERT LE DIMANCHE  
de midi à 17h**



**SEULEMENT**  
**DINETTE 7 PIÈCES  
CONTEMPORAINE 499\$**



**SEULEMENT**  
**MOBILIER DE  
CHAMBRE 5 PIÈCES 699\$**

\*S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur 2000\$ d'achat les frais d'opération équivalent à un taux annuel de 7,25%). Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région. Le choix d'un magasin n'affecte pas le rabais. Le rabais n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Solde du 15 février 1996. Non applicable sur tous les achats antérieurs ou articles en solde. Renseignez-vous au magasin pour d'autres facilités de paiement.